

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 13

Séance tenue le 2 mars 2005, 19 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 2 MARS 2005	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

CULTURE MONTRÉAL

SIMON BRAULT, ARIANNE ÉMOND	1
-----------------------------------	---

SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE D'EXPRESSION DU QUÉBEC

VARTAN CHERIKIAN, GUY LANDRY	30
------------------------------------	----

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES DE LA
DOCUMENTATION

YVON-ANDRÉ LACROIX, ALAIN ROBERGE	50
---	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Bonsoir, monsieur Brault! Bonsoir, madame Émond! Si vous voulez bien vous identifier pour nos registres alors en nous disant qui vous êtes et peut-être l'organisme que vous représentez.

M. SIMON BRAULT :

10 Mon nom est Simon Brault, je suis le président de Culture Montréal.

Mme ARIANNE ÉMOND :

15 Je suis Arianne Émond, directrice générale de Culture Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, on est bien contents de vous avoir. Bienvenue et on vous écoute.

M. SIMON BRAULT :

25 D'abord, je dois dire que nous sommes heureux et honorés de pouvoir être entendus à l'occasion de cette consultation publique. C'est une consultation publique, et ça fait longtemps qu'on le dit, sur laquelle on fonde beaucoup d'espairs, mais surtout l'espoir qu'il y ait une discussion collective qui amène à penser et à façonner Montréal, à façonner la cité, une cité qui soit meilleure et qui réconcilie, je dirais, c'est un enjeu qui a l'air très abstrait, mais je pense que le véritable enjeu de tout ça, c'est de réconcilier le Montréal imaginaire et le Montréal réel. Et on pense que le Montréal imaginaire est bien en avance sur le Montréal réel et qu'il y a beaucoup de travail à faire pour réconcilier ces deux notions-là.

30 Je suis ici pour vous présenter notre mémoire que vous avez déjà lu. Donc, je ne vais pas entrer dans le détail du détail, mais il y a un certain nombre de choses que je veux dire d'abord sur la présentation de ce qu'est Culture Montréal.

35 Culture Montréal est une organisation de la société civile, je dirais plus précisément de la mouvance citoyenne qui s'exprime depuis le début des années 90. C'est une organisation qui a vraiment émergé des milieux culturels montréalais, les milieux professionnels après des années d'incubation. C'est-à-dire que l'incubation de Culture Montréal, ça a été vraiment 10 ans et je pense que c'est important de comprendre que le discours que porte Culture Montréal est un discours qui est très typique d'une conscience

40

qui a émergé ici et ailleurs dans le monde dans les années 90, autour du rôle des arts et de la culture dans la société.

45 Jusqu'aux années 90, il y a eu toutes sortes de théories qui ont marqué le développement des politiques culturelles dans le monde. D'abord, toutes les théories humanistes, toute la vague de démocratisation de la culture. On a eu toutes les préoccupations pour l'excellence artistique. Vraiment, à partir des années 90, on a commencé un peu partout dans le monde à s'interroger sur les extrants, si on veut, ou sur
50 les impacts que peuvent avoir les arts et la culture dans une société au niveau économique, au niveau écologique, au niveau de la cohésion sociale, au niveau de l'identité, etc.

Et Culture Montréal, vraiment, dès le départ, était préoccupée de tous ces impacts-là. Et c'est clair que le discours que Culture Montréal a fait émerger, ça a été un discours qu'on a appelé et qu'on appelle toujours discours axé beaucoup sur la contribution des arts et
55 de la culture dans une société qui est obsédée par l'utilitarisme et l'efficacité, qui est traversée par des contradictions qu'exacerbent la mondialisation et les avancées technologiques. On considère que les arts et la culture restent, demeurent à peu près le seul espace public dans lequel on peut régler les conflits, dans lequel on peut parler d'inclusion.

60 Culture Montréal a été créée en 2002. Ça a été, je dirais, non seulement ça a été la réponse montréalaise aux besoins à la fois de mettre en évidence tous ces impacts possibles des arts et de la culture, mais aussi de mettre en évidence, je dirais, les qualités intrinsèques des arts et de la culture.

65 Et je dirais que depuis le début et même dans notre analyse de cette Politique culturelle, on est toujours en train de voir si les mesures qui sont avancées tiennent compte à la fois des caractéristiques intrinsèques des arts et de la culture et de ses possibles impacts. On est toujours inquiets par une tendance à instrumentaliser les arts et la culture.

70 On pense que si la Politique culturelle n'avait que comme résultat de valoriser les arts et la culture parce que ça a toutes sortes d'impacts sociaux positifs, que ce serait un échec. Et là-dessus, c'est une chose qui nous semble, je dirais, urgente de réconcilier cette réflexion-là sur la portée des arts, sur ce que ça apporte dans l'expérience individuelle et ce que ça apporte, ce que ça entraîne pour une collectivité.

75 Dans le leitmotiv de Culture Montréal, c'est «La culture au coeur du développement de Montréal». On a été donc intéressés à l'idée d'une Politique culturelle dès le début. On a publié beaucoup d'articles, de discours, de colloques, de polémiques. On a créé des chantiers de travail. Et Culture Montréal a été, dès le départ, très préoccupée par le contenu
80 de la politique, mais aussi par l'idée même de cette consultation qui est en marche maintenant.

85 Et on s'était dit, on a collaboré, je dirais, à plusieurs étapes avec la Ville de Montréal à faire naître ce texte-là, en ayant conscience que plus le texte serait achevé, plus il serait résolument connecté sur ce qui se passe dans les grandes métropoles culturelles dans le monde; le meilleur serait la consultation et la meilleure serait la politique en bout de piste.

90 Donc, à notre avis, ce projet de politique est évidemment perfectible et le processus de consultation représente non pas un aboutissement, mais un possible point de départ pour imprimer l'élan nécessaire pour que Montréal soit une métropole culturelle dans la vie, dans la tête, dans le coeur de ses concitoyens et dans le discours au coeur des décisions de l'administration municipale, de l'Hôtel de Ville jusque dans chacun de ses arrondissements, dans les politiques, dans les plans de dépenses et d'investissements de Québec et d'Ottawa, et à l'échelle du Québec, du continent et du monde.

95 En toile de fond de cette politique-là, on perçoit que ce projet de politique est teinté de ce qu'on pourrait appeler la nouvelle conscience culturelle des villes. On trouve que c'est extrêmement important que ça soit, par contre, accentué. On parle dans le mémoire de Culture Montréal de l'importance, par exemple, d'une espèce de ralliement ou d'une adhésion à l'Agenda 21 de la culture qui a été signé à Barcelone.

100 Pourquoi? Parce qu'on pense que c'est très important d'éviter de tomber dans le localisme, d'éviter de tomber dans une vision étroite à court terme, instrumentale des arts et de la culture, et d'inscrire tout ça dans des préoccupations qui soient vraiment contemporaines, qui soient vraiment internationales.

105 Donc, c'est la première proposition qu'on fait. C'est que cette perspective internationale, on est absolument convaincus qu'il n'y a pas d'avenir pour les arts et la culture dans quelque grande ville du monde, sans que ce soit lié au mouvement intéressant qui traverse la mondialisation aujourd'hui.

110 Quand on parle de la portée et de la mise en oeuvre de cette politique, il y a trois clés. D'abord, une stratégie de déploiement qui soit crédible et ambitieuse. Deuxième clé pour qu'on y arrive, des investissements financiers majeurs. Et, troisièmement, une capacité de se projeter dans le temps. C'est-à-dire, ne pas voir ça comme étant une espèce d'aboutissement, un beau document dont tout le monde est content puis on passe à autre chose.

115
120 Donc, dans la deuxième proposition que Culture Montréal fait, on propose cette idée très large que finalement, si la Politique culturelle est appliquée, ça voudra dire que la dimension culturelle sera nécessairement obligatoirement prise en compte dans toutes les décisions qui sont faites.

125 Et quand on parle du déploiement – la deuxième clé – le plus grand défi pour nous, c'est cette question d'essayer d'avoir une dynamique créative entre la ville centrale et les arrondissements. C'est un grand sujet de préoccupation. On trouve qu'il y a un défi de cohérence. C'est-à-dire qu'on parle d'orientations d'ensemble sans parler de gestion locale de ces orientations-là, c'est très dangereux, parce que ces orientations-là pourraient n'être que des miroirs aux Alouettes, n'être qu'une illusion si on n'est pas capables de concilier ce rapport-là.

130 Et, dans le cas de la culture, c'est important de comprendre qu'on ne peut pas réinventer arrondissement par arrondissement les stratégies culturelles. On ne peut pas penser qu'une métropole culturelle, que la somme de toutes les actions, de toutes les initiatives qui sont prises dans les arrondissements de Montréal va produire une métropole culturelle. Il y a des enjeux qui dépassent forcément le local et qui doivent transcender le local – dépasser n'est pas le bon mot – mais doivent transcender et je vais donner un exemple.

140 Je pense que la notion d'excellence artistique ou de recherche artistique ou de risque artistique n'est jamais contenue dans un territoire donné, est toujours beaucoup plus mouvante que ça. Et pour être capable de l'achever, pour être capable de la réaliser, on a besoin de stratégies, on a besoin de capacité de repérage, on a besoin de capacité de formation, de capacité de soutien qui ne pourront jamais être l'apanage d'un seul arrondissement, mais qui devront être le résultat d'une Politique culturelle d'ensemble.

145 Et c'est pourquoi, pour nous, c'est extrêmement important qu'on pose cette question-là d'une adhésion au principe de la politique dans chacun des arrondissements. Pour nous, on s'en fout comment ça va se faire, mais on pense que c'est important que les principes qui traversent la Politique culturelle, traversent aussi l'ensemble de l'île et qu'on soit capable de voir les modalités d'application.

155 Au niveau de la troisième clé – j'achève – qui est la question des moyens, c'est clair qu'au moment où on se parle, quand on regarde les dépenses culturelles de la Ville, qui composent 4.26 % du budget de la Ville, quand on regarde comment ces dépenses culturelles se détaillent, bien sûr, la part la plus importante est aux bibliothèques, c'est normal; une grande part, 25 % est aux équipements scientifiques; 34 % aux activités culturelles. Mais ce que représente l'investissement dans le Conseil des arts de Montréal, c'est 5 % de ces dépenses.

160 Ce n'est pas un problème uniquement montréalais, c'est un problème général dans le système culturel, au Canada en tout cas, c'est généralement en bas de 5 % l'investissement qui est fait directement dans les organismes artistiques ou dans certains cas dans les artistes individuels, les organismes artistiques.

165

Nous, on considère que cette proportion-là est beaucoup trop basse parce qu'une grande partie de l'avenir du système culturel, de la Politique culturelle, du positionnement international de Montréal repose sur la recherche artistique, sur la production, sur la création. Et on doit être capable de trouver, on doit être capable de faire une place au niveau des ressources plus importante.

170

175

Montréal n'est pas le seul intervenant, ni d'ailleurs dans aucune des dépenses culturelles, c'est toujours un amalgame de dépenses de plusieurs niveaux de gouvernement, mais Montréal a la responsabilité particulière de repérer l'émergence artistique, puisqu'elle est la plus proche intervenante à travers son Conseil des arts, de la soutenir, de la découvrir, d'innover. Et on pense que quand on regarde ce que le Conseil des arts a pu faire pour des raisons budgétaires, c'est beaucoup trop limité. Ce n'est définitivement pas jusqu'à maintenant du niveau d'une métropole culturelle. Et c'est quelque chose pour nous très important de revoir ça.

180

185

Quand on parle de la stratégie de mise en oeuvre qu'il y a dans la politique, je ne veux pas trop m'étendre mais je pense qu'une des choses qu'on soulève dans le mémoire, notamment en parlant de l'institution du maire – pas de la personne du maire mais de l'institution du maire – on croit que la notion de leadership est extrêmement importante et que la notion de leadership ne peut pas simplement consister à demander de l'aide aux autres ou demander la collaboration des autres.

190

On croit que la notion de leadership doit s'incarner en matière culturelle beaucoup par l'exemple, par un changement d'attitude et ce changement d'attitude... il y a d'ailleurs une étude qui vient juste de paraître en Angleterre, c'est une étude très intéressante sur le comportement des politiciens britanniques face à la culture, qui est assez semblable au nôtre, c'est-à-dire la timidité, la difficulté à être assertif quand on parle d'art et de culture, la tendance à constamment se placer sur la défensive, la tendance à toujours réagir aux demandes du milieu culturel au lieu de les précéder.

195

Et on pense que ça, c'est quelque chose que si Montréal veut se propulser comme étant une métropole culturelle digne de ce nom, il va devoir y avoir un changement politique radical au niveau de l'institution du maire, au niveau des élus.

200

On souhaite que cette Politique culturelle ait vraiment un impact. On souhaite, par exemple, à Culture Montréal, que la prochaine campagne électorale fasse une place au débat sur les arts et la culture. Pour nous, ça sera une mesure de tout le travail qui se fait présentement de développement de politique et de consultation publique.

205

Je termine en disant que dans la Politique culturelle – et on souligne ça dans le mémoire de Culture Montréal – il y a un certain nombre de questions qui sont traitées par des mesures ou par des commentaires, il y a un certain nombre d'axes sur lesquels c'est

210 très important qu'à la fin, quand vous allez faire la synthèse de tout ça et revenir aux politiques, je crois que c'est très important que tout ce qui touche l'accessibilité aux arts et à la culture, qu'une vraie Politique culturelle suppose qu'on innove là-dessus, et on ne peut pas, au niveau de l'accessibilité aux arts et à la culture, se contenter de reproduire ce qu'il y a dans une politique provinciale, par exemple, puisque les enjeux sont différents, sont beaucoup plus fins, sont beaucoup plus diversifiés, beaucoup plus marqués.

215 La notion de médiation culturelle nous apparaît aussi comme étant une notion qui devra être avancée dans tout ça, puisqu'on parle des bibliothèques, on parle de différentes composantes du milieu culturel, mais ce n'est pas évident que la notion de médiation culturelle est vue comme étant quelque chose qui doit être assumé à tous les paliers, dans toutes les composantes de l'édifice culturel que propose de soutenir cette politique-là.

220 Quand on parle des Maisons de la culture, on souligne dans le mémoire de Culture Montréal qu'il faut souhaiter que cette politique ouvre la porte à de véritables expériences, à ce qu'on ne continue pas à répéter, répéter et répéter ce qu'on fait avec les Maisons de la culture depuis le début, mais qu'on tente des expériences.

225 On sait, bon, il y a des juridictions des arrondissements, puis tout ça, mais on souligne par exemple que s'il y avait des résidences d'artistes, des résidences éclairées, audacieuses dans les prochaines années, c'est certainement quelque chose qui permettrait peut-être de faire des expériences qui sont celles qu'une métropole culturelle devrait être capable d'incuber.

230 On souligne aussi évidemment l'importance du travail auprès de la jeunesse, du travail auprès des écoles, l'importance aussi que quand on parle du cadre de vie à Montréal, encore une fois, on ne se contente pas d'instrumentaliser les arts et la culture comme étant contributeur au cadre de vie, mais qu'on voie que dans le développement même de l'activité et de la pratique artistique, il y a moyen de tenir compte, de refléter, de modifier, de changer, d'améliorer le cadre de vie.

235 On souligne aussi évidemment l'importance du travail auprès de la jeunesse, du travail auprès des écoles, l'importance aussi que quand on parle du cadre de vie à Montréal, encore une fois, on ne se contente pas d'instrumentaliser les arts et la culture comme étant contributeur au cadre de vie, mais qu'on voie que dans le développement même de l'activité et de la pratique artistique, il y a moyen de tenir compte, de refléter, de modifier, de changer, d'améliorer le cadre de vie.

240 Donc, en fait, le mémoire de Culture Montréal pour tout dire applaudit les progrès qui sont dans le projet de politique culturelle qui sont là maintenant, souligne que ces progrès-là n'auront une valeur qu'à condition qu'on ait une vraie stratégie pour mettre en place la politique, qu'on ait vraiment les moyens de la mettre en place et que, finalement, on ne fasse surtout pas preuve d'un déficit d'imagination et de créativité, mais, au contraire, que ça ouvre la voie à des expériences plus audacieuses, plus modernes, plus contemporaines, plus fortes que celles qu'on voit maintenant au niveau de Montréal.

245 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, monsieur Brault. Alors, écoutez, on a plusieurs questions. Si

250 vous me permettez, je vais commencer. Je pense que le mémoire dit très clairement, effectivement, que la culture doit être omniprésente. Ça, vous le soulignez avec la première proposition. Donc:

255 *La Ville s'engage à prendre obligatoirement en compte la dimension culturelle lors de l'élaboration des plans de développement de chacun de ses services ou lors de ses prises de décisions stratégiques.*

Donc, en toile de fond, une culture omniprésente. Arrivons à la recommandation que vous faites sur le lien avec les arrondissements. Au fond, vous dites:

260 *Culture Montréal propose que la Ville de Montréal soumette aux arrondissements un principe d'adhésion à la Politique de développement culturel dans un esprit de respect et de réciprocité des droits, des compétences, des obligations et des ressources.*

265 Est-ce que ce que vous souhaitez finalement, c'est un geste symbolique de la part des arrondissements ou une adhésion plus formelle à une vision des principes, des priorités et des moyens?

M. SIMON BRAULT :

270 C'est plutôt dans la deuxième partie, c'est plutôt du type de l'adhésion... adhésion complète, le mot est trop fort, mais je pense que ce qu'il faut souhaiter, c'est que ce qu'on pourrait appeler les principes fondateurs de cette politique, l'articulation fondamentale de cette politique, la vision d'une métropole culturelle notamment, puisque par exemple la vision
275 d'une métropole culturelle ne peut pas être le fait simplement d'un arrondissement. Il n'y a pas un arrondissement qui peut dire: «Je veux une métropole culturelle», l'autre non.

On trouve que c'est très important qu'il y ait une adhésion, je dirais, symbolique, politique, concrète, qu'on soit capables, peu importe où on se trouve sur le territoire de
280 Montréal, de se référer à un certain nombre de principes, un certain nombre d'axes qui sont partout vus comme étant des acquis, qui sont des engagements finalement de l'ensemble de la Ville.

Cela dit, on souhaite aussi – puis je ne veux pas être trop naïf – on ne croit pas que
285 l'avenir, ça doit être l'espèce de normalisation ou l'espèce de... de ramener tous les arrondissements au même niveau. On pense, on espère que dans les prochaines années, des artistes, des politiciens, des gens de la société civile d'un arrondissement ou l'autre vont inventer des choses que d'autres arrondissements n'ont pas inventé. On espère qu'il y ait même une émulation entre les arrondissements au niveau de la qualité du développement
290 culturel.

295 On souhaite que dans les élections municipales, il y ait des arrondissements qui
décident définitivement de devenir des arrondissements culturels comme on le voit dans
d'autres villes. Et à ce sujet-là, l'exemple de Barcelone, pour nous, est toujours un exemple
d'inspiration, puisque Barcelone est la démonstration à la fois qu'on peut avoir un plan de
développement culturel assez détaillé et avoir ensuite une identité, des stratégies, des
comportements, des fêtes locales, on peut avoir vraiment une affirmation du local, des
différences des quartiers très, très, très marquées.

300 Donc, pour nous, l'adhésion à la politique ne veut pas dire de laisser tomber les
particularités, de laisser tomber les initiatives, mais ça veut dire qu'il y a un langage commun.
Ça veut dire qu'il y a une possibilité de cohérence à travers l'île, et ça, on trouve ça très
important.

305 **LA PRÉSIDENTE :**

Un petit peu plus là. L'engagement. Parce que derrière votre recommandation, on
sent que vous souhaitez qu'il y ait un geste, comment je vous dirais... Au fond, je reviendrais
à ce que vous avez dit durant les ateliers, vous avez insisté sur l'importance des symboles,
310 vous avez insisté aussi sur l'importance des gestes d'éclat.

M. SIMON BRAULT :

315 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

320 Mais pour que le lien... vous avez aussi dit – si je me souviens bien, c'est vous, vous
m'arrêtez si je me trompe – qu'il fallait qu'il y ait un porteur...

M. SIMON BRAULT :

325 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

... de cette politique-là.

M. SIMON BRAULT :

330 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

335 Bon, justement, pour qu'on sente la cohésion et la cohérence.

M. SIMON BRAULT :

Oui.

340

LA PRÉSIDENTE :

Alors, si on revient à ce geste initiateur ou à ce geste de départ, il pourrait prendre quelle forme? Parce qu'un principe d'adhésion, c'est vague.

345

M. SIMON BRAULT :

Oui, mais je dirais que si les arrondissements votaient, décidaient qu'ils adhèrent à l'esprit de la Politique culturelle qui sera finalement adoptée par la métropole, comme politique métropolitaine, ça serait un point de départ déjà très clair.

350

Je vais vous avouer qu'une des grandes questions sur laquelle on réfléchit présentement, on se pose la question: comment faire ça. On se pose la question: est-ce que c'est la Ville qui est le mieux placé pour suggérer une adhésion à la politique qu'elle adoptera? Est-ce que c'est des organisations de la société civile, comme Culture Montréal, qui sont mieux placées pour le faire, pour militer dans chacun des arrondissements pour qu'on y arrive?

355

On se pose la question. Et précisément le 18 mars, on a une assemblée publique pour réfléchir à ça. Parce qu'une chose qui doit être comprise, c'est qu'à Montréal, non seulement au niveau du développement culturel, on n'a toujours pas – puis c'est ce qu'on est en train de discuter – un cadre d'intervention de la Ville, mais on a encore moins l'expérience comme milieu culturel, comme milieu artistique de cette dynamique Ville et arrondissements. On n'a pas cette expérience-là.

360

365

Donc, en fait, c'est intéressant. Nous, on trouve que de partir avec l'idée qu'il doit y avoir une adhésion, puis peut-être que dans l'adhésion on découvrira des nouvelles choses, mais ce qu'on se rend compte, c'est que l'action culturelle, même l'action culturelle civile à Montréal suppose une nouvelle façon de travailler. Et cette façon-là, on ne la connaît pas, on ne l'a pas expérimentée.

370

Culture Montréal s'est battue avec plein d'autre monde contre les défusions jusqu'à la fin, non seulement pour... parce qu'on pensait justement que le développement culturel serait favorisé par la capacité d'avoir des instruments centralisés et d'avoir des instruments forts comme des politiques culturelles. Les choses ont changé et on doit apprendre à travailler dans un nouveau contexte.

375

LA PRÉSIDENTE :

380 D'accord.

M. SIMON BRAULT :

385 Mais définitivement, ça nous importe beaucoup qu'il y ait au moins des termes de référence, qu'il y ait un cadre politique culturel commun d'un arrondissement à l'autre. Puis ça touche des questions des fois, très, très spécifiques, comme la signalisation, par exemple. On a beaucoup de difficulté à imaginer qu'une métropole culturelle va faire une signalisation qui va être colorée, déterminée arrondissement par arrondissement. Ça nous semble une aberration.

390

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Je voudrais maintenant échanger avec vous sur la portion de votre mémoire qui porte sur les mesures de suivi et d'évaluation. Alors, vous nous dites:

395

Toutefois, compte tenu de l'ambition de concrétiser le positionnement de Montréal, métropole culturelle, et ce, dans un contexte de décentralisation et d'instabilité politique, des mesures d'évaluation et de rétroaction plus récurrentes s'imposent.

400

Et là, vous arrivez avec la recommandation:

Culture Montréal propose que des mesures d'évaluation plus récurrentes soient mises en place, que les indicateurs soient de nature qualitative et comparative, et que ces mesures d'évaluation s'appliquent à l'ensemble des services, instances ou sociétés de la Ville engagés d'une façon ou d'une autre dans le développement culturel.

405

Des indicateurs de nature qualitative et comparative, pouvez-vous élaborer un peu là-dessus? Ça a l'air de quoi?

410

M. SIMON BRAULT :

415 C'est rattaché à la première... juste faire une petite précision. Quand on parle de la dimension culturelle à Culture Montréal, on en parle, je dirais, presque par opposition à la notion de secteur culturel. C'est-à-dire que c'est important qu'on comprenne qu'une Politique culturelle, ça devrait être à la fois une politique de nature sectorielle, c'est-à-dire qu'il faut s'occuper de ce qui compose l'écologie du système culturel et tout ça, il y a des mesures très précises qui sont passées comme ça, puis il y a cette notion que la culture est aussi une dimension de la vie de la ville.

420 Donc, en fait, il y a des politiques, il y a des interventions, il y a des décisions qui
sont prises, qui ne sont pas au départ vues et qui n'ont aucun rapport direct avec le secteur
culturel, mais dont on peut penser qui ont une dimension culturelle. Et là, on parle de
l'aménagement du territoire, on peut parler de problème de signalisation, on peut parler de
problème de transport en commun, on peut parler de...

425 Ce qu'on veut à Culture Montréal, et l'enjeu de cette politique-là, puis c'est très
important, c'est que quand on parle de coopération, quand on parle de mécanisme de suivi
et tout ça, on doit réussir à trouver des moyens qui soient très simples, qui sont très faciles à
gérer, à comprendre et à mesurer, y compris pour le milieu culturel.

430 **LA PRÉSIDENTE :**

Bon, attendez, je vous arrête.

435 **M. SIMON BRAULT :**

Le plus grand problème qu'on a présentement, c'est de pouvoir participer à tout ça
parce qu'il n'y a pas de temps, il n'y a pas de moyen. Je veux dire, dans une ville comme
Montréal, on peut bien parler de médiation culturelle, je pense qu'il y a à peu près aucun
440 organisme culturel qui a un médiateur culturel à temps plein.

Il y a plein de notions qui sont dans cette politique-là, qui sont entendues, mais pour
lesquelles on n'a pas les moyens, on n'a pas les ressources, on n'a pas l'organisation. Et on
le voit là. Je veux dire, on fait des consultations publiques de peine et de misère. Il y a, je ne
445 sais pas, 25 groupes culturels qui ont réussi à écrire un mémoire ou 30, même 50 disons,
mais dans une ville où il y a plus de 1 000 organisations culturelles.

Donc, il y a une difficulté à avoir cette participation-là et donc, il faut trouver des
moyens de coopération qui soient crédibles, dans lesquels on peut mesurer si on avance ou
450 si on n'avance pas.

LA PRÉSIDENTE :

Donc, c'est plus à travers les mécanismes de coopération qu'à travers des indicateurs
455 comme tels. Je vous soulignais cet élément-là parce que, par exemple, la Chambre de
commerce est venue nous dire comment c'était important pour la communauté d'affaires de
pouvoir se référer à des indicateurs chiffrés.

460 **M. SIMON BRAULT :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

465 Et ils sont venus nous dire aussi que, évidemment, si on voulait aller chercher leur contribution, leur collaboration, il fallait parler leur langage. Et, pour eux, qu'on puisse dire, par exemple, la Ville de Montréal investit 65 \$ par habitant dans la culture et si la communauté d'affaires participait, on pourrait se rendre jusqu'à X dollars par habitant, ça, ça parle.

470

Alors, si je comprends bien, vous, à partir de votre membership, ce que vous nous dites, c'est l'évaluation, elle devrait se faire plutôt par le biais de la participation et de la concertation, et c'est ensemble qu'on va découvrir, pas nécessairement un élément chiffré, mais des évolutions.

475

M. SIMON BRAULT :

480 Tout à fait. Ce qu'on dit dans le fond, c'est que les mesures d'évaluation quantitative ou qualitative, ça doit faire partie, si on veut, du contrat de coopération des acteurs. C'est-à-dire, on sait ce qu'on veut atteindre, mais on doit avoir une rétroaction, puis on doit avoir une idée, puis on doit...

485 Et je pense que ce n'est définitivement pas une stratégie qu'on appelle de *benchmarking* qui nous intéresse là. Ça ne nous intéresse pas tellement de comparer un arrondissement à l'autre en termes de ci ou de dépenses de ça.

490 Ce qui nous intéresse, par contre, c'est que les progrès qualitatifs, les avancées, les enjeux de diversité culturelle, d'inclusion, etc., que tout ça puisse être vraiment vu et que ça fasse partie du contrat que la Ville, au niveau politique et au niveau administratif, soit capable de nous dire ce qui a avancé, puis ce qui n'a pas avancé et etc. Et, souvent, on est laissés dans le noir.

495 Pour avoir, par exemple, participé au suivi du Sommet de Montréal, ça a été un exercice extrêmement pénible, parce que tout ça, toute cette rétroaction était souvent pas là. Donc, ce qui se passe, s'il n'y a pas une rétroaction, les gens se démobilisent, s'éparpillent, se découragent, puis ils font d'autre chose qu'ils trouvent plus spontanément intéressant.

LA PRÉSIDENTE :

500 Bon, maintenant, la médiation culturelle.

M. SIMON BRAULT :

Oui.

505

LA PRÉSIDENTE :

Alors, je vous cite parce que je vous avoue que ce passage-là, je l'ai trouvé de l'ordre du principe qu'il faudrait éventuellement récupérer.

510

Ce que nous désirons souligner ici est que la démocratisation culturelle repose aujourd'hui sur une dynamique participative, à travers de nouvelles initiatives artistiques et culturelles basées sur le dialogue et la rencontre, et non seulement sur l'accroissement de la diffusion, soit l'accès à l'offre.

515

M. SIMON BRAULT :

Oui.

520

LA PRÉSIDENTE :

Bon, quand on vous lit dans cette partie-là du rapport, puis quand on vous écoute aussi dans vos remarques qui ont précédé les échanges, on a un peu l'impression que vous suggérez qu'il y ait une sorte de – j'utilise le mot «recentrage» mais ce n'est pas le bon mot, mais je l'utilise quand même parce que, là, je n'en trouve pas d'autres – recentrage qui amène l'artiste ou le créateur un peu plus au centre de la politique qu'il ne l'est actuellement.

525

Par contre, quand on regarde ici ce que vous dites sur la médiation culturelle, on a aussi l'impression que vous situez l'artiste comme un médiateur culturel. Et ce que je voulais vous poser comme question, c'est est-ce que oui, pour vous, l'artiste est d'abord un générateur de sens et un médiateur culturel? Non. Vous dites non.

530

M. SIMON BRAULT :

Non.

535

LA PRÉSIDENTE :

Alors, parlez-moi de la place de l'artiste ou du créateur ou de la création dans la politique.

540

M. SIMON BRAULT :

Je pense que ce que la notion de médiation culturelle apporte par rapport, je ne dirais pas aux vieux principes, mais par rapport aux principes de base de la démocratisation culturelle, l'idée de démocratisation culturelle, en tout cas comment elle a été beaucoup

545

550 pensée dans les années 50 et 60, était fondamentalement une idée de rendre accessible un certain nombre d'oeuvres d'art et de contenu artistique au plus grand nombre possible, notamment en le diffusant, notamment en ouvrant les musées, etc., etc., etc. Et un peu une approche de haut en bas, quand on la regarde, quand on la pense.

555 La notion de médiation culturelle est une notion qui est d'une certaine façon plus dynamique puisqu'elle considère... puis Bourdieu était le meilleur exemple de ça, Bourdieu disait: «Quand bien même vous amèneriez des enfants devant des oeuvres d'art dans un musée, ça aura peut-être moins de résultat que si vous réussissiez à éduquer les gardiens de musée pour que les gardiens de musée soient capables d'expliquer aux gens pourquoi cette oeuvre-là est formidable au lieu de dire: Touche pas. Approche pas trop près.»

560 C'est cette question-là qu'il y a vraiment un travail à faire, parce que l'exposition à une oeuvre d'art en elle-même ne crée pas l'engagement avec l'oeuvre d'art.

LA PRÉSIDENTE :

565 Je comprends.

M. SIMON BRAULT :

570 Et donc ce travail de médiation-là, ce qu'on dit, ce qu'il y a de contenu dans le texte, c'est que pas tous les artistes, il y a un certain nombre d'artistes, et il y a de plus en plus d'artistes, mais il y a un certain nombre d'artistes qui décident que partie de leur pratique artistique, il y a un travail de médiation.

575 Alain Platel, quand il présente ses spectacles où certains de ses spectacles sont le fruit d'un travail qu'il a fait avec des handicapés mentaux pendant des années, puis même qu'il en amène sur scène, puis qu'il illustre, il crée une oeuvre d'art. Cette oeuvre d'art a supposé la participation de vraies personnes. Ce n'est pas une transposition. Il a vraiment fait un travail et il a créé une oeuvre d'art qui contient en elle-même dans son code génétique même l'idée de médiation.

580 Et ce qu'on dit, par exemple, avec les résidences d'artistes possibles dans des Maisons de la culture, c'est évidemment, la résidence d'artistes dans des Maisons de la culture n'est pas de dire à un artiste: «Bon, bien, regarde. Fais de l'art pour l'art dans la Maison. Mais si ta pratique artistique suppose que tu dois être plus près des gens, plus près d'une communauté, si tu intègres dans ta pratique artistique ça, dans tes chorégraphies, 585 dans ton travail, etc....», il y a plein, plein d'exemples de gens qui ont fait ça.

Donc, tous les artistes ne seront pas des médiateurs culturels, puis il y en a que ça n'intéresse pas, puis il y en a que... Mais il y en a beaucoup d'entre eux qui ont cette capacité-là.

590

Et, d'autre part, la Ville et les organismes culturels ont énormément de travail à faire, parce que la médiation culturelle est quelque chose qui a un impact beaucoup plus profond que le marketing. Et on a été beaucoup, beaucoup forcés dans les dernières années à réfléchir en termes de vente de billets, etc., où dans le fond ce qu'on fait, c'est qu'on essaie de vendre l'accès à une expérience et non pas de transformer le rapport des gens avec l'oeuvre d'art.

595

Et ce travail de médiation là, il s'écrit beaucoup de choses là-dessus. Il y a beaucoup d'expériences qui sont tentées un peu partout dans le monde. Mais dans une ville comme Montréal, on peut dire de façon assez brutale qu'il y a peu de ce travail-là qui est fait.

600

Nous, on souhaite, par exemple, que quand on parle des bibliothèques, nous, on pense qu'il se fait dans un certain nombre de bibliothèques un travail de médiation, un travail d'éducation. On pense que ça pourrait être beaucoup plus fort. On pense surtout que ça pourrait être connecté avec aussi d'autres organismes culturels. En fait, qu'on a intérêt, les uns et les autres, à faire ce travail de médiation. C'est certainement un point de rencontre très important à Montréal.

605

LA PRÉSIDENTE :

610

Alors, parlons, revenons sur l'artiste lui-même, le créateur.

M. SIMON BRAULT :

615

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

620

Alors, vous dites ici:

Culture Montréal insiste sur l'importance d'associer les artistes et les créateurs au travail de démocratisation culturelle en leur redonnant leur rôle central de porteur de sens et de lien social.

625

Alors, est-ce que la politique insiste suffisamment là-dessus? Est-ce qu'elle propose suffisamment là-dessus ou non?

M. SIMON BRAULT :

630 Je dirais que... je ne veux pas dire que c'est suffisant. C'est-à-dire, je pense que le rôle des artistes dans quelque politique culturelle que ce soit... je donnais l'exemple tantôt qu'on est toujours au Canada, par exemple, à un soutien de moins de 5 % direct aux artistes et aux organismes artistiques.

635 Qu'est-ce que ça dénote? Ça dénote qu'on a une certaine tendance à penser que l'édifice culturel peut se développer, se développer, se développer, sans qu'on prête une attention prépondérante au sens, sans qu'on prête une attention prépondérante à la création. Et dans une ville comme Montréal, qui est une ville importante, je dirais, quantitativement, c'est un fait, Montréal est une ville très importante sur le plan quantitatif et qualitatif au niveau
640 de la création actuelle. Très, très importante.

Pourtant, si vous regardez la situation à Montréal, vous allez voir qu'à peu près toutes les plates-formes de création actuelle sont les plus fragiles. Alors que les plates-formes de diffusion muséale, bibliothèque, etc., donc de non-création mais plutôt de
645 diffusion du patrimoine culturel sont beaucoup plus solides.

Pourquoi? Parce que c'est beaucoup plus insaisissable, parce que c'est beaucoup plus difficile à repérer, parce que c'est beaucoup plus risqué, parce que c'est beaucoup plus embêtant sur le plan politique, parce que ça suppose une distance, ça suppose... il y a un
650 niveau de complexité qui est extrêmement important.

Donc, ma réponse, ça serait de dire que dans le cadre de la politique actuel, il y a plus de choses à dire au niveau du rôle et de la reconnaissance des artistes. Ce n'est pas quantitatif. C'est que cette chose-là, c'est que ce soit vraiment affirmé, puis aussi que quand
655 on arrive au plan de développement, puis aux dépenses, qu'on tienne compte de ça.

Si Montréal veut être une véritable métropole culturelle, elle doit être capable de reconnaître, de valoriser et de soutenir de façon éclatante ses plus grands créateurs. Et elle doit être capable surtout de renouveler son bassin de création artistique, ce qui n'est pas
660 évident présentement puisqu'on a des problèmes importants à laisser une place à la relève, puis on a des difficultés importantes à inclure notamment les artistes d'autres communautés.

Les rapports qui sont publiés hier, on est à 7 % présentement dans la population artistique professionnelle de minorités visibles, alors que des villes comme Toronto sont à 16
665 %. Donc, on a un certain nombre de problèmes au niveau du – je dirais – renouvellement, puis de soutenir la création artistique dans cette ville-là.

Puis c'est un enjeu. Ce n'est pas une responsabilité uniquement de la Ville de le

670 faire, mais c'est une préoccupation qui doit être extrêmement importante pour Montréal parce qu'il n'y aura pas de métropole culturelle dans le cas précis de Montréal s'il n'y a pas un haut niveau de création.

LA PRÉSIDENTE :

675 On entendait justement cet après-midi les gens du Festival du théâtre des Amériques.

M. SIMON BRAULT :

680 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

685 Qui sont venus nous parler de l'espèce de zone noire ou le mot qui me vient c'est *no man's land* où les créateurs, qu'on a appelé intermédiaires, tombent. Vous avez parlé tantôt des plates-formes de création, vu qu'elles sont probablement les plus fragiles.

690 Est-ce qu'il faut interpréter votre discours comme un message en faveur de la consolidation de ces plates-formes de création là qui sont fragilisées par le biais d'un support particulier à travers éventuellement un budget augmenté du Conseil des arts ou quelque chose du genre?

M. SIMON BRAULT :

695 Oui, absolument. Le problème avec Montréal maintenant... puis dans ce sens-là, c'est un problème différent, par exemple, de celui de Toronto. À Toronto, c'est une situation où il y a un grand nombre d'organismes très, très important, avec un budget de 25 M\$ et plus, puis un grand nombre de petits et moyens organismes. À Montréal, ce n'est pas la situation. On a peu de très grandes institutions. On a une myriade d'institutions petites et moyennes. Puis on a une population artistique, d'artistes individuels qui est quand même très importante.

700 Et quand je dis que nos plates-formes de création contemporaine sont fragiles, je fais vraiment référence effectivement aux festivals comme la Biennale d'art contemporain et tout ça.

705 Quand on regarde les capitales culturelles, les villes qui ont fait le choix d'être des métropoles culturelles, en général, ça a été parmi les premières cibles de consolider des biennales, de consolider des festivals de création contemporaine, de confier des mandats

710 de création artistique à des chorégraphes majeurs, à des artistes en arts visuels. Ça a été...
Lyon. En tout cas, on a plein, plein d'exemples qui ont été faits.

Et, dans le cas de Montréal, on n'a pas fait ça, on ne l'a pas fait suffisamment. Oui, je pense qu'il y a un travail important à faire là-dessus.

715 **LA PRÉSIDENTE :**

À faire là-dessus. Bon, les bibliothèques et les Maisons de la culture.

720 **M. SIMON BRAULT :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

725 Attendez que je m'y retrouve. Encore là, j'y vais au niveau de ce que j'ai ressenti en lisant votre document. J'avais l'impression que vous suggériez un meilleur partage des sous entre les bibliothèques et les Maisons de la culture comme lieux de diffusion. Est-ce que je me trompe ou non?

730 **M. SIMON BRAULT :**

Partage des sous, ce n'est pas exactement ça. Ce que je dirais, l'enjeu, puis cachons-nous-le pas, dès le départ, quand cette Politique culturelle a été en élaboration, on savait, on sait pour des raisons historiques, des raisons logiques de toute façon, que le vaisseau amiral de l'intervention de la Ville, c'est les bibliothèques. Ça a été la première
735 décision culturelle, ça a été de créer des bibliothèques. On est très conscients de ça.

Sauf que ce qu'on note, ce qu'on voit, c'est qu'il y a toujours une désarticulation du système culturel dans une ville comme Montréal, qui fait que, par exemple, quand on a préparé le Sommet de Montréal, on a eu d'interminables débats dans le milieu culturel parce que beaucoup de gens argumentaient que les bibliothèques, ça ne fait pas partie du système
740 culturel. Ça ne fait pas partie du milieu culturel, une bibliothécaire. Que c'est quelque chose qui est à part.

745 Et dans la Politique culturelle, on sent une volonté de voir les bibliothèques comme une espèce de pivot du développement culturel. Et, nous, on pense que pour y arriver, qu'il y a beaucoup de travail à faire entre cette affirmation et la réalité. Et qu'il devra y avoir, non seulement ce n'est pas fondamentalement ou ça n'est pas exclusivement une question de répartition de ressources financières, comme une façon de travailler, comme une

750 ouverture aux artistes, aux organismes artistiques, comme une mise en réseau de ces gens-là.

755 Les bibliothèques, on parle de mise en réseau des bibliothèques, mais on parle très peu de mise en réseau dans un quartier donné ou dans un arrondissement donné des bibliothèques avec les organismes culturels professionnels, avec les Maisons de la culture, avec... Et ces mises en réseau là autour de projets réels, par exemple de projets de médiation culturelle ou d'événements, c'est l'enjeu.

760 On va avoir un beau laboratoire pour essayer ça avec *Montréal, capitale mondiale du livre*, qui dès le départ est une affaire de livres, mais qui, à mon avis, contient des enjeux beaucoup plus importants que le livre, notamment la lecture comme première... et est-ce qu'on va réussir à faire ça? C'est un défi intéressant. Mais ça, c'est une chose...

LA PRÉSIDENTE :

765 Et les Maisons de la culture?

M. SIMON BRAULT :

770 Les Maisons de la culture, même chose. C'est que dans le fond, les Maisons de la culture ont été construites avec une certaine vision au départ, qui était une vision beaucoup de démocratisation et tout ça, sont devenues au fil des ans des endroits avec une vraie programmation, et il y a eu longtemps des points de tension avec les organismes artistiques professionnels qui avaient l'impression qu'on créait un réseau, sinon qui leur faisait

775 compétition, en tout cas qui avait tendance à répéter la même chose.

780 Il y a eu des expériences formidables dans certaines Maisons de la culture. Nous, on pense qu'à l'avenir, il y a toute une réflexion à pousser sur le rôle que ces organismes-là doivent jouer, non seulement comme diffuseur culturel, mais le rôle d'animation culturelle, le rôle de médiation culturelle, le rôle de, encore une fois, d'être des points d'ancrage du développement culturel, mais en coopération avec les autres composantes du milieu culturel.

785 Et je pense que ça, c'est la grande question. Comment être capable d'arriver à des projets qui sont communs? Comment être capable que ce ne soit pas le point de départ et la fin d'un projet, que d'entrer et de sortir de la Maison de la culture? Et ça, ça veut dire aussi une nouvelle façon de travailler, une nouvelle façon de discuter, une nouvelle façon d'établir des alliances dans le milieu culturel, encore une fois dans une perspective de créer un élan vers la métropole culturelle.

790

LA PRÉSIDENTE :

Mais quand vous parlez de projets communs, vous pensez bibliothèques, Maisons de la culture, regroupements d'artistes ou milieu artistique?

795

M. SIMON BRAULT :

Ça peut être ça ou ça peut être des projets communs entre un centre d'artistes puis une Maison de la culture. Ça peut être des projets à l'occasion, je ne sais pas, des Journées de la culture. Oui.

800

Et ce qui est complexe souvent, c'est que quand on arrive – puis pour l'avoir expérimenté il y a quelques années quand je m'occupais plus des Journées de la culture – on arrive souvent à des situations où les gens disent: «Bon, bien, nous, on a un mandat, on a un budget, on a ci», puis il y a peu d'organicité dans tout ça.

805

Et je l'ai dit quand je suis venu ici dans les préconsultations, j'aime beaucoup quand Charles Landry dit que, finalement, le premier indice qu'une ville est en train de faire un virage culturel, c'est quand on entend des décideurs, que ce soit des fonctionnaires, des décideurs politiques ou des décideurs économiques, plus au lieu de: «Non, ça ne se fait pas» «Oui, c'est probablement possible.»

810

Et le: «Oui, c'est probablement possible», la multiplication de ces oui-là est une clé. J'espère que ça va être encouragé par la politique parce que, très souvent, c'est plutôt: non, compliqué. «Non, ce n'est pas dans notre mandat. On n'a pas les budgets, on n'a pas la place, on n'a pas le temps.»

815

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. C'est dommage qu'on ne puisse pas pousser, mais vous avez beaucoup d'éléments et je veux être sûre de tous les couvrir. Les pôles culturels.

820

M. SIMON BRAULT :

Oui.

825

LA PRÉSIDENTE :

Vous dites:

830

Le projet de politique s'intéresse ainsi à des chantiers spécifiques, que ce soit le Quartier des spectacles, la Place des Festivals ou la relocalisation du Planétarium, mais ne semble proposer aucun cadre de développement culturel pour l'ensemble de son territoire.

835 Et vous en arrivez à dire:

La Ville devrait identifier également les non-pôles, c'est-à-dire qu'elle reconnaisse les inégalités culturelles sur son territoire.

840 **M. SIMON BRAULT :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

845

Quelle est votre conception du pôle culturel? Est-ce que le pôle culturel est un centre d'activités, un endroit ou un espace où il y a une masse critique et, conséquemment, qu'il peut y avoir des activités qui se développent autour de cette masse critique de créateurs? Ou est-ce qu'il y a automatiquement une valeur emblématique?

850

M. SIMON BRAULT :

855

Je pense que, en tout cas, moi, je crois qu'il n'y a pas un seul modèle de pôle culturel. Des fois, il y a cette masse critique. Des fois, il y a des conditions dans le patrimoine bâti. Des fois, il y a des conditions historiques. Il y a toutes sortes de raisons, qui font qu'on peut identifier qu'il y a une possibilité de développement à partir d'un centre de rayonnement.

860

Mais il y a une chose à laquelle, je dirais, à Culture Montréal on est relativement allergique, c'est cette idée qui existe dans quelques villes d'une espèce de thématisation des quartiers. C'est-à-dire, bon, on a exprimé toutes sortes de réserves et d'avertissements et d'opinions et d'éditoriaux sur le Quartier des spectacles, mais cette idée qu'on peut avoir des quartiers thématiques, c'est une idée qui nous inquiète beaucoup, parce que la thématisation des quartiers, c'est vraiment, c'est l'aboutissement d'un raisonnement d'instrumentalisation de la culture.

865

870

C'est-à-dire qu'on voit quelque chose, puis là on décide que, bon, c'est bon pour le tourisme, c'est bon pour la signature et etc. Et justement, quand je disais tantôt que l'enjeu, c'était de réconcilier le Montréal imaginaire et le Montréal réel, la thématisation, c'est la simplification de l'imaginaire d'un quartier.

875

Et ça, en fait, les pôles culturels, on en entend parler. On veut suivre ça, mais on pense qu'un pôle culturel peut être créé par une volonté. L'exemple de Tohu est un bon exemple. On est parti d'un dépotoir, puis là il y a vraiment eu une mobilisation de ressources incroyable, puis on a développé un pôle. Donc, ce n'est pas...

880 Mais les non-pôles, quand on dit ça, c'est une chose à notre avis qui est
extrêmement importante. C'est-à-dire qu'il faut voir qu'il y a une inégalité des ressources, une
inégalité de répartition des ressources, de l'accès, etc. à Montréal et c'est clair que ça doit
être une préoccupation constante que de combler ça.

LA PRÉSIDENTE :

885 C'est surtout ça le message que vous voulez...

M. SIMON BRAULT :

Oui.

890 **LA PRÉSIDENTE :**

... qu'on retienne autour des pôles.

M. SIMON BRAULT :

895 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

900 Madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

905 Bonjour!

M. SIMON BRAULT :

Bonjour!

910 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Votre première recommandation:

915 *Culture Montréal propose que la Ville de Montréal adhère à l'Agenda 21 de la culture...*
dans les contacts que vous avez eus avec la Ville pendant la gestation du projet, a-t-

il été question que la politique s'appuie sur l'Agenda 21 de la culture?

M. SIMON BRAULT :

920

En fait, l'Agenda 21 de la culture a été voté récemment. C'était mai 2004. Donc, en fait, en mai 2004, c'était rendu loin dans la rédaction des documents, mais on en a parlé souvent. D'ailleurs, je dirais qu'il y a un certain nombre des principes de l'Agenda 21 qui sont déjà dans cette politique-là, dans ce projet de politique là.

925

Pour nous, le principe de l'adhésion, c'est non seulement une adhésion au niveau du contenu de l'Agenda 21, mais c'est la volonté de placer cette politique-là, nouvelle politique-là, dans la mouvance internationale. On trouve ça très important.

930

Parce que la chose qui va être la plus... en tout cas, qui me semble, il faut absolument qu'on comprenne que cette politique-là n'aurait définitivement pas pu être écrite de la façon dont elle est écrite il y a trois ans et, d'après moi, elle sera très différente dans cinq ans. Je le souhaite. Et l'idée de l'Agenda 21, c'est cette idée-là que finalement c'est quelque chose de dynamique, c'est quelque chose qui avance, c'est quelque chose qui...

935

Mme JUDY GOLD, commissaire :

L'Agenda 21 donnerait une envergure internationale...

940

M. SIMON BRAULT :

Exact.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

945

... à la politique?

M. SIMON BRAULT :

950

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Est-ce que ça peut aussi contribuer au rayonnement international?

955

M. SIMON BRAULT :

Je crois que oui. Oui.

960 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Que Montréal recherche, la visibilité?

965 **M. SIMON BRAULT :**

965

Oui. Oui. Puis je crois que c'est très important de comprendre que les gardiens de cette politique-là ou les gardiens de l'application de la politique, ça va être finalement les gens qui sont conscientisés. Ça va être les gens du milieu culturel, ça va être les gens qui s'intéressent au développement culturel, ça va être un peu comme une politique en environnement. Je veux dire, une politique en environnement sans environmentalistes, ça ne mène pas très loin.

970

Donc, l'idée de l'Agenda 21, c'est aussi de connecter Montréal, de mettre Montréal sur l'écran radar des gens qui sont préoccupés par le développement culturel des villes. Il y a des mouvements militants très forts autour de ça et on pense que c'est important que ce soit là.

975

LA PRÉSIDENTE :

980

Monsieur Deriger.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Concernant la qualité culturelle du cadre de vie, vous proposez en fait que les artistes et les créateurs soient, disons, partie prenante des projets.

985

M. SIMON BRAULT :

Oui.

990

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc, en amont du processus.

995

M. SIMON BRAULT :

Oui. Oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1000

Et vous parlez de grands projets, à ce moment-là. Qu'est-ce que vous voulez dire

par grands projets? Est-ce que c'est des projets qui sont grands au sens de l'envergure, en termes de budget, ou si c'est grand en termes de, si on veut, son apport pour le milieu?

1005 **M. SIMON BRAULT :**

1010 Bien, je dirais qu'un grand projet, ça peut être ou un projet qui mobilise des ressources importantes, un projet qui a un impact durable ou un projet qui touche quelque chose ou une zone ou une partie de la ville, autant la ville imaginaire que la ville réelle, qui est très signifiante.

1015 Et, dans ce sens-là, par exemple à Culture Montréal, on est en train de développer présentement vraiment une série de critères qualitatifs qui vont être présentés aux membres de Culture Montréal le 18 mars, une série de critères qualitatifs pour juger de la valeur culturelle, intrinsèquement culturelle d'un projet. Donc, la façon dont le projet est pensé. La façon dont la consultation est faite. Les aspects de la dimension culturelle qui sont intégrés dès le départ au projet. La présence des artistes dans le projet. En tout cas, il y a une série de critères.

1020 Et ce que Culture Montréal fait s'inspire en partie de beaucoup de travaux qui ont été faits, surtout en Grande-Bretagne, je dirais, depuis cinq ou six ans, où on essaie de tirer des leçons sur tout ce qu'on peut appeler la revitalisation urbaine par la culture. Et ce que ces projets-là montrent, par exemple, la présence des artistes ou même la présence des préoccupations culturelles, plus c'est pris au début du début de la gestation du projet, plus les succès sont formidables. Plus ça arrive tard, plus c'est collé, ça tient plus ou moins.

1030 Parce que, par exemple, d'impliquer un artiste dans un projet qui va faire un projet de 1 % au moment où tout le design est fait, puis etc., c'est sûr que l'oeuvre d'art va être différente que si cette oeuvre d'art, par exemple, était créée avec les gens qui vont vivre autour de ce projet-là ou qui vivent dans ce quartier-là pendant une plus longue période.

1035 L'oeuvre même, le niveau d'intégration de cette oeuvre-là, puis sa portée artistique, sociale, patrimoniale, etc., va être différente. Et c'est beaucoup ce que montrent les dernières études. Puis c'est ce qu'on veut dire.

1040 Donc, en fait, il faudrait que ce soit comme entendu que quelque projet d'importance dans une ville, puis ça peut être changer les flottes de camions, ça peut être n'importe quoi, quand ces projets-là sont pensés, il faudrait qu'il y ait comme une espèce de sonnette d'alarme qui dise comment on en tient compte au niveau culturel, comment on en tient compte au niveau artistique.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Est-ce que vous vous êtes penchés sur la question des mécanismes pour justement

1045 favoriser cette participation-là?

M. SIMON BRAULT :

Non.

1050

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Non?

1055

M. SIMON BRAULT :

On ne l'a pas imaginé. On le souhaite, mais ça fait partie des choses, je dirais, à discuter.

1060

LA PRÉSIDENTE :

Bon, moi, j'ai trois questions pour finir. Puis ça fait appel à votre grande expérience, à votre connaissance du milieu, vos qualités de communicateur.

1065

Vous savez, vous vous rappelez à l'occasion des ateliers, on a dit: «Ça serait intéressant qu'on puisse avoir un message sur une page, qui nous livre la vision.» Alors, ma première question, c'est: qu'est-ce qu'on aurait à dire dans cette page-là comme message central sur qui nous sommes.

1070

La deuxième question, c'est: qu'est-ce qu'on aurait à dire comme message central qui correspondrait à ce que nous voulons devenir.

Puis la troisième, je ne vous la dis pas tout de suite.

1075

M. SIMON BRAULT :

Je pense que ce qu'il y a d'essentiel à dire sur qui nous sommes, je pense que c'est extrêmement important que dans la définition de qui nous sommes, on tienne compte de l'histoire de Montréal, puis qu'on tienne compte de caractéristiques qui sont tout à fait uniques à cette ville-là. Puis une de ces caractéristiques-là est définitivement la langue.

1080

Je crois que c'est un phénomène puissant, complexe, mais c'est un phénomène extrêmement puissant. C'est un moteur extrêmement puissant de création artistique et culturelle que d'être une ville qui parle le français comme langue dominante en Amérique du Nord encore aujourd'hui et que la question de la langue – on l'a déjà dit à Culture Montréal –

1085

la responsabilité qu'on a face à la langue française dépasse beaucoup toutes les préoccupations nationalistes et autres.

1090 C'est une responsabilité face à l'existence de cette langue-là dans le patrimoine mondial culturel actuel. Et je pense que ça devrait être une des choses qu'on dit.

1095 La deuxième chose qu'on devrait dire, c'est que Montréal est une ville qui a toujours eu un niveau incroyable d'invention et de création artistique, sociale, d'innovation sociale. Et on le voit quand les Américains sont venus ici encore.

Ce qui distingue Montréal, bon, c'est notre langue, c'est notre création artistique, mais c'est aussi notre organisation sociale, notre capacité d'avoir un «Wealth Distribution System» un système de distribution de la richesse qui est assez original.

1100 Et ça, je pense que ce parti pris pour la création dans le cas de Montréal... parce qu'il y a beaucoup de villes maintenant qui se déclarent villes créatives, etc., etc., puis des fois c'est plus du marketing qu'autre chose. Dans le cas de Montréal, on est capable de faire valoir ça, de l'illustrer sur 400 ans. On est capable de démontrer qu'on a un rythme de création incroyable, et ce rythme de création, c'est une richesse très, très, très grande et ça
1105 devrait être là. Donc, moi, je pense que l'unicité de Montréal, c'est ça.

Et, je dirais, le troisième point, c'est la capacité d'intégration de cette ville-là, qui est une haute capacité. On a une capacité d'intégration qui est très forte.

1110 Dans ce qu'on veut devenir, je pense que Montréal, quand on dit que Montréal veut être une métropole culturelle, qu'est-ce qu'on veut dire? Moi, je ne pense pas qu'une métropole culturelle, c'est une question de grosseur, qu'une métropole culturelle, c'est peut-être une ville culturelle plus grosse. Parce qu'il faut être réalistes. Montréal est une ville quand même de taille intermédiaire. Même s'il y a un niveau de création élevé et tout ça, ça
1115 ne sera pas New York et ça ne sera pas...

Mais ce qu'on veut dire par «métropole culturelle», pour moi, c'est une ville qui soit pensée et repensée en fonction de la dimension culturelle. Et ce que je viens de dire sur la langue, sur la capacité d'intégration, sur la créativité, qui sont des choses qui touchent
1120 beaucoup plus que simplement la création artistique, qui touchent, comme je disais tantôt, l'organisation sociale, notre organisation économique, etc., je pense que repenser Montréal avec vraiment cette vision culturelle, c'est une chose qui est importante, c'est une chose qui n'est pas utopique.

1125 Et je lisais encore en fin de semaine des enquêtes, des analyses sociologiques récentes sur Montréal, sur comment les Montréalais se perçoivent et se voient, et c'est très, très, très culturel la façon dont les Montréalais perçoivent leur ville. Et cette capacité de

réconcilier le Montréal culturel imaginaire, puis le Montréal réel, c'est l'enjeu de la Politique culturelle, d'après moi, c'est tout à fait possible. Et je pense que c'est ça qu'on veut.

1130

Nous, en tout cas, ce qu'on souhaite, c'est qu'on repense Montréal, qu'on le redéfinisse, on le redéploie en tenant compte de cette vision de la culture du XXI^e siècle.

LA PRÉSIDENTE :

1135

Bon, merci. C'est bien. Une dernière question. Est-ce que vous auriez une cible à suggérer?

M. SIMON BRAULT :

1140

Une cible?

LA PRÉSIDENTE :

1145

Dans deux ans. Où est-ce qu'on devrait être rendus dans deux ans?

M. SIMON BRAULT :

1150

Moi, je pense que dans deux ans, il faut que Montréal ait posé un certain nombre de gestes concrets et symboliques, extrêmement courageux et radicaux. Et ces gestes-là, un des premiers gestes qui doit être posé, Montréal doit absolument réussir, sans être clientéliste, doit absolument réussir à rallier et à harnacher la volonté et la créativité de ses artistes.

1155

Et je pense que si Montréal posait un geste radical, par exemple, pour doter le Conseil des arts d'un budget qui a de l'allure, pour lui donner une autonomie nouvelle, pour le reconnaître dans le discours d'une façon plus forte, il y aurait moyen d'avoir un pacte nouveau avec les artistes de cette ville qui aurait une portée incroyable.

1160

Je pense qu'au niveau de la création contemporaine, on a parlé tantôt des formes les plus fragiles, je pense que si le maire de Montréal volait au secours de quelque chose comme le Festival de Nouvelle danse comme il l'a fait pour les jeux de natation, si on en faisait un cas d'urgence civile de cette importance-là quand il arrive quelque chose comme ça, je pense que ça pourrait avoir une portée importante aussi.

1165

Et je souhaite que dans deux ans, Montréal ait, en termes de collaboration des acteurs, ait vraiment trouvé ses indicateurs, ait vraiment créé tout ce dont on parle là-dedans, qui repose beaucoup moins sur la plomberie que sur une vraie attitude, une attitude nouvelle, une attitude vraiment de coopération.

1170

Et je pense que si on réussissait ça d'ici deux ans, ça pourrait changer les choses. Je ne pense pas que Montréal peut faire la compétition avec Toronto et avoir des plus gros investissements, infrastructures, et tout ça. Oublions ça. Ce n'est pas réaliste. Mais je pense que si ces gestes-là, c'est-à-dire si on investissait de façon radicalement plus forte dans ce qui est distinctif à Montréal, donc la création, création contemporaine, etc., puis avec une portée symbolique importante, je pense qu'on pourrait changer la dynamique.

1175

1180

Et il y a dans cette ville-là, même si on dit qu'il y a encore beaucoup de division dans le milieu culturel, puis tout ça, on a fait beaucoup plus de travail que beaucoup, beaucoup de villes, notamment Toronto, dans les dernières années pour développer un langage commun.

1185

Je n'ai pas entendu tous les mémoires, tout ça, mais déjà cette politique-là, dont s'est appropriée une grande partie des milieux culturels et des milieux montréalais, c'est déjà quelque chose d'assez avancé par rapport à un plan d'affaires, ce qui est Toronto, et je pense que ça, c'est porteur.

1190

Et si d'ici deux ans, on réussissait à démontrer que ce n'est pas simplement des vœux pieux, mais que la Ville elle-même pense autrement et agit autrement et dépense autrement, je pense qu'on aurait avancé.

LA PRÉSIDENTE :

1195

Madame Émond, un dernier message?

Mme ARIANNE ÉMOND :

1200

Moi, je pense qu'on est à un moment charnière et qu'il faut rappeler continuellement, comme le disait Simon au début, quand il parle de valeur intrinsèque de la culture, je pense que quand on parle et qu'on attend du maire de Montréal de porter le flambeau de la culture d'une manière singulière, c'est que même dans le discours du maire, on entend la force que les citoyens de Montréal peuvent gagner à se rapprocher de la culture pour leur propre épanouissement d'humains. Et que le maire lance un message comme celui-là, en disant la culture, ce n'est pas juste ce qui fait rouler une partie de notre économie. Ce n'est pas juste ce qui parfois nous rallie à l'intérieur de grandes activités festives. Mais profondément, le côtoiement de la culture et des arts dans la vie des gens peut véritablement leur permettre de s'épanouir comme des citoyens plus heureux, plus responsables.

1205

1210

Et je trouve qu'il faut rappeler continuellement que, grâce à la fréquentation des arts et de la culture, le plus grand ajout à nos vies, c'est souvent le développement d'un esprit

critique. Parce que les acteurs, les artistes, les porteurs de culture très souvent nous rappellent qu'une seule manière de voir les choses – et on vit dans ce monde-là qui uniformise notre manière de réfléchir – est à contre-courant de ce que c'est qu'une vraie démocratie.

1215

Et une vraie démocratie, c'est des gens qui apprennent à penser par eux-mêmes et qui, d'une manière, je dirais, responsable et citoyenne, vont contribuer au discours public en disant: «Excusez-moi, je pense qu'il y a une autre façon de voir les choses.» Et on oublie que le côtoiement des arts et de la culture aide les citoyens à renforcer cette part qui est la plus belle part humaine, à mon avis, du fait de vivre en société.

1220

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie infiniment. Ça a été extrêmement intéressant. Merci beaucoup.

1225

On va s'arrêter un petit dix minutes, si vous voulez bouger un peu, puis on revient pour entendre monsieur Landry et monsieur Cherkian.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

1230

* * * * *

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

1235

Bonsoir, messieurs! On est bien contents de vous avoir avec nous ce soir. Si vous voulez bien vous identifier et aussi nous dire l'organisme que vous représentez.

M. GUY LANDRY :

1240

Guy Landry, je suis le secrétaire général de la Société du patrimoine d'expression du Québec.

M. VARTAN CHERIKIAN :

1245

Vartan Cherkian, membre de la communauté arménienne de Montréal, vice-président de la Société du patrimoine d'expression du Québec.

LA PRÉSIDENTE :

1250

D'accord. Merci. Allez, on vous écoute.

M. GUY LANDRY :

1255 Alors, madame la présidente, d'abord, on s'excuse de ne pas vous avoir présenté
comme tel un mémoire. Comme on est un organisme qui est formé avant tout de bénévoles
et que la main-d'oeuvre est limitée, alors on avait préparé un mémoire pour la Politique du
patrimoine et la Politique culturelle, de développement culturel, on a assisté mais on se
disait, bon... Et, d'autre part, vous nous avez autorisés à faire une présentation verbale...

1260 **LA PRÉSIDENTE :**

Absolument.

M. GUY LANDRY :

1265 ... alors on vous en remercie beaucoup. Nous allons avoir une approche un peu
différente peut-être de ce qui a été présenté jusqu'à maintenant. Nous allons nous placer un
peu au niveau du citoyen. Le citoyen, comment on le situe au niveau du développement
culturel, d'une Politique culturelle. Et, d'une certaine façon, la politique, ce qu'elle présente,
1270 c'est d'être des consommateurs ou des utilisateurs des arts et de la culture, et très peu de
choses au niveau de la pratique culturelle.

Alors, il me semble qu'une Politique culturelle au départ, ça devrait être une politique
qui permet aux citoyens de s'exprimer. Pas simplement aux artistes, mais aux citoyens.

1275

Notre société a tendance à faire de la population des spectateurs et ça, je veux dire,
on le voit. D'abord, la télévision qui est arrivée. Ensuite de ça, on pourrait regarder les
ordinateurs qui sont là maintenant et on se rend compte que, de plus en plus, on devient des
spectateurs de ce qui se passe, que d'autres produisent et on devient très peu nous-mêmes
1280 pratiquants, à part de pratiquer notre intelligence qui assimile, qui regarde, qui peut évoluer
mais qui ne pratique pas vraiment ce qu'on appelle la culture.

Alors, on pense que la politique doit favoriser la pratique culturelle. Il y a diverses
catégories de population, que ce soit les enfants, que ce soit les adultes, que ce soit l'âge
1285 d'or, je veux dire, on doit encourager cette pratique culturelle au niveau des diverses
catégories de population.

On doit aussi encourager cette pratique culturelle au niveau des diverses cultures.
Quand je dis les diverses cultures, c'est un des aspects qui est aussi très absent des
1290 présentations, c'est toute la part des communautés culturelles ici à Montréal. Maintenant, les
communautés culturelles représentent 40 % de la population de Montréal et il y a plus de 100
communautés culturelles distinctes qui sont ici, installées à Montréal.

1295 Elle doit aussi permettre cette pratique dans les multiples disciplines qui existent, que ce soit le chant, le théâtre, les marionnettes, etc., et il doit y avoir des lieux pour la pratique culturelle. Au même titre qu'on a des lieux pour le sport, qu'on a des lieux pour le livre et qu'on a des lieux pour le spectacle.

1300 Alors, on se rend compte que quand il s'agit de la pratique culturelle, les lieux sont presque inexistants ici à Montréal ou très peu existants. Et il y a eu une diminution considérable actuellement à l'intérieur de la Ville de Montréal, à l'intérieur de la pratique culturelle.

1305 On pourrait se demander quelles sont les retombées d'un tel aspect de favoriser la pratique culturelle. D'abord, je pense que la première retombée, ça donne une formation aux personnes. Ça donne une formation et ça leur donne des goûts et des attraits pour des disciplines. C'est un renforcement identitaire aussi. Ça leur permet de s'initier à des disciplines. C'est une forme d'expression qu'ils développent de leur culture. Parce que la culture, ce n'est pas simplement la culture des artistes, c'est aussi la culture du vécu sur le plan culturel de toute la population de Montréal.

1310 Et ça permettrait – parce qu'une des choses qu'on dit de plus en plus, c'est qu'il y a de moins en moins, on arrive à un plafonnement des personnes qui vont voir des spectacles – alors, ça permettrait d'avoir des gens, d'augmenter à ce moment-là le bassin de population. Parce que quelqu'un qui a appris de la musique, il est intéressé à aller voir des concerts de musique. Quelqu'un qui a appris à danser, il est intéressé à aller voir des spectacles de danse qui se déroulent un peu partout. Donc, c'était un premier élément que je voulais mentionner.

1320 Un deuxième élément, le patrimoine d'expression est un des aspects du patrimoine immatériel et de la pratique culturelle. Ses manifestations se manifestent à travers diverses... d'abord, les pratiques de diverses disciplines artistiques, comme le chant, la danse, la musique et les savoir-faire, et les événements de diffusion, tels que les fêtes, festivals, expositions, soirées et défilés.

1325 Le patrimoine d'expression inclut le patrimoine de tous les citoyens de Montréal. On pense que la diversité culturelle de Montréal doit être reconnue par l'ensemble des citoyens comme une richesse à préserver et à valoriser.

1330 Un troisième point, c'est que le milieu associatif est le principal intervenant en matière de patrimoine d'expression. Le milieu se compose de citoyens, artistes professionnels mais surtout amateurs qui se consacrent à la pratique d'activités destinées à garder vivantes les traditions culturelles de leur communauté et à les faire connaître à l'ensemble des Montréalais.

1335

Un petit portrait rapide du patrimoine d'expression à Montréal. Il y a plus de 300 associations en danse folklorique. Et ça donne comme exemple qu'il y a plus de 20 000 costumes qui sont répartis un peu partout sur le territoire. Il y a plus de 100 écoles culturelles en danse et musique traditionnelles dont 90 % proviennent des communautés culturelles. Il y a plus de 200 musiciens dont 85 % proviennent des communautés culturelles. Il y a 6 écomusées...

1340

M. VARTAN CHERIKIAN :

1345

2 000 musiciens.

M. GUY LANDRY :

1350

Ah! 2 000, excusez. Merci. J'accepte la correction. Il y a plus de 400 festivals sur la place publique de Montréal, ça veut dire sur les parcs, sur les endroits publics, les rues. Il y en a plus de 400. Comme exemple, le Montreal Island Games, le Festival de la course des bateaux dragons, Musique Multi-Montréal, le Festival interculturel du conte, Carifesta, la Fête des enfants de Montréal, les Folklories de Montréal, pour n'en mentionner que quelques-uns.

1355

Il y a plus de 1 000 associations des communautés culturelles et de patrimoine d'expression qui organisent plus de 5 000 activités culturelles à Montréal par année. Alors, si on fait juste un calcul de ça, 5 000 activités, des événements qui sont organisés. Et toutes ces activités-là, des fois, c'est pour promouvoir la langue, promouvoir la culture, promouvoir les traditions culinaires, promouvoir tout un patrimoine culturel ou une expression culturelle qui est ici à Montréal.

1360

Alors, voilà, c'était un bref tableau et on pourrait vous déposer, si vous le souhaitez, un répertoire du patrimoine d'expression de Montréal.

1365

LA PRÉSIDENTE :

Sûrement, oui.

1370

M. GUY LANDRY :

Alors, en terminant, nous avons quelques recommandations ou priorités. Premièrement, soutenir financièrement les activités de pratique de conservation et de diffusion du milieu associatif en patrimoine d'expression. Alors, c'est un milieu qui vraiment est laissé à lui-même, qui a beaucoup d'initiatives, qui survit à cause de ses initiatives mais que, un peu d'aide, ça lui permettrait peut-être de devenir un élément dynamique et rayonnant dans la société.

1375

1380 De développer en collaboration avec les arrondissements des lieux dédiés à la pratique et à la transmission des traditions. Et on va revenir immédiatement après, quand je vais avoir fini les recommandations, monsieur Cherkian va vous présenter le concept ou le projet, petite présentation de projet de Centre du patrimoine d'expression.

1385 Encourager les activités interculturelles du patrimoine d'expression. Alors, on se rend compte qu'au départ, les communautés sont très identitaires. Ce qui veut dire qu'ils font des activités pour eux, pour leur culture, entre eux. Alors, je veux dire, quand je vais voir des spectacles, quand je vais à des activités, je me rends compte, mettons, je suis invité chez des Haïtiens, on va être deux Blancs, puis tous les autres, ça va être des Haïtiens. Alors, vraiment un aspect identitaire assez fermé, qui essaie de se renforcer.

1390 Alors, on suggère de développer des activités interculturelles, des activités qui permettraient aux diverses communautés d'échanger, de présenter à d'autres ce qu'ils font, de vraiment permettre, enfin de bâtir cette ville de demain. Parce que la ville de demain, si on reste tous dans une identité fermée, ça veut dire qu'on n'acceptera pas rien des autres, et on se rend compte qu'à Montréal, si on se plaçait simplement au niveau de la nourriture, on constaterait qu'on a fait du chemin. Il faut qu'on le fasse aussi dans d'autres points de vue.

1400 Ensuite, notre quatrième recommandation, ouvrir les lieux de diffusion – exemple: Maisons de la culture – aux artistes du patrimoine d'expression. Alors, ça veut dire qu'actuellement, très peu d'ouverture qui est faite au niveau des communautés culturelles, au niveau du patrimoine d'expression, au niveau des Maisons de la culture.

1405 Et notre dernière recommandation, développer une expertise professionnelle capable de répondre adéquatement aux besoins du milieu du patrimoine d'expression.

Alors, voilà, c'est les cinq recommandations que nous faisons et je vais maintenant demander à monsieur Cherkian de présenter le projet de centre de patrimoine d'expression.

M. VARTAN CHERKIAN :

1410 Avant de présenter le projet, j'aimerais juste faire une petite parenthèse des besoins du milieu surtout. En étant un membre des communautés culturelles moi-même, je regarde dans le milieu et les autres organismes qui oeuvrent dans le domaine de patrimoine d'expression, le manque de lieu de pratique, d'entreposage, que ce soit de lieu de réunion, juste pour un comité de six personnes, ils se réunissent dans des restaurants majoritairement.

Mais par contre, on devrait avoir un lieu qu'on pourra regrouper ensemble tous ces

1420 regroupements-là et valoriser leur travail, et leur montrer que vraiment c'est important ce qu'ils font, parce que de là ça sort les personnes qui vont jouer à la Place des Arts, les personnes qui vont aller présenter Montréal dans un festival international dans les cultures dans le monde, partout. C'est de là que ça commence, par leur communauté, dans leur sous-sol. Mais ce monde-là, ils n'ont pas d'endroit pour pratiquer.

1425 Donc, c'est les racines qui sont là. Il n'y a pas les outils nécessaires pour pouvoir avancer plus rapidement et pour pouvoir faire une pratique qui est encadrée dans un environnement qui est adéquat pour leurs besoins. Avoir un miroir de danse pour voir les erreurs, ils n'ont pas les moyens de payer, en général, les groupes.

1430 Dans les 300 groupes que monsieur Landry a mentionnés tantôt, je pourrais dire qu'il y a un grand pourcentage qui ont ces difficultés-là pour pouvoir pratiquer.

1435 Donc, d'où qu'il vient le projet de Centre du patrimoine d'expression, je vais juste faire une lecture brève des concepts de ce projet-là et des objectifs de ce projet-là.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1440 **M. VARTAN CHERIKIAN :**

1445 Ça va vous donner une idée complète sur le projet. Dans les concepts, compte tenu de la situation actuelle à Montréal et des efforts soutenus au plan international pour doter cette politique en matière de patrimoine culturelle, la Société de patrimoine d'expression propose ici un moyen concret pour aider à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine d'expression à l'échelle locale.

1450 Nous proposons un concept de Centre de patrimoine d'expression, un lieu physique qui servirait principalement à la pratique culturelle du patrimoine d'expression, tout en offrant des activités publiques d'apprentissage et de transmission des cultures populaires. Cet espace constituerait tout à la fois un lieu de rencontre et d'échanges interculturels pour artistes individuels, conteurs, artistes, artisans, etc., et les associations des communautés culturelles et francophones de Montréal, ainsi qu'un lieu de découverte pour les citoyens intéressés à se familiariser avec d'autres cultures.

1455 Selon le concept présenté, les associations pourraient transmettre leur patrimoine immatériel tout en élargissant la diffusion des pratiques culturelles à l'ensemble des communautés environnantes.

1460 Le Centre du patrimoine d'expression permettrait aussi d'établir un centre de

documentation spécialisé qui verrait à la conservation mais également à la recherche sur le patrimoine d'expression.

1465 Le Centre du patrimoine d'expression se définit comme un lieu de pratique patrimonial, de réappropriation de promotion de patrimoine immatériel. Dans cet ordre d'idées, un tel centre pourrait même aller au-delà de la réalisation d'activités en devenant un lieu de transmission de valeurs et de créations artistiques, car le patrimoine s'exprime, se transmet, se transforme et évolue par le biais de nouvelles créations.

1470 Comme objectif, on irait: la diversité culturelle et présente dans l'ensemble de la métropole constitue une richesse collective qu'il faut préserver et maintenir vivant. Le Centre du patrimoine d'expression vise à mettre ces diversités en relief mais également à contribuer à la transmission et à la diffusion des valeurs rattachées à l'héritage culturel des communautés de Montréal.

1475 Le Centre du patrimoine culturel permettra aussi de mettre en place un centre de documentation efficace qui pourrait répondre aux besoins de recherche et de conservation.

1480 Les objectifs généraux sont les suivants: doter les associations et les communautés culturelles de lieux et espaces pour tenir leurs activités de pratique artistique amateur et de formation: danse traditionnelle, chant, pratique des métiers d'art, etc.; offrir à la population l'accès à des activités en patrimoine d'expression; développer un réseau de lieux identifiés au patrimoine d'expression; organiser des événements communautaires pour renforcer les liens interculturels; mettre en valeur la contribution des pratiques culturelles comme moyen de
1485 préservation et de transmission des traditions et des savoir-faire; favoriser l'intégration des groupes des communautés culturelles et l'affirmation de leur identité propre.

1490 Je peux faire un résumé de tout ça. Dans ma présentation, dans les consultations qu'il y a eu auparavant, j'avais demandé la question pour l'énoncé 32, c'est où qu'on pratique pour se présenter à ces financements-là? Mais ça, c'est un endroit qu'on pourrait pratiquer, qu'on pourrait être éligible à avoir des qualités de festivals qui sont de calibre assez haut niveau pour être capable de monter dans l'échelle et de se présenter dans d'autres niveaux aussi. Ça, ça pourrait être un centre qu'on pourrait avoir un lieu. Vu qu'on n'a pas les centres, les Maisons de la culture présentement, mais ça pourrait être une façon de pouvoir
1495 intégrer d'autres niveaux pour pouvoir pratiquer et de concerter ensemble et pouvoir donner de la valeur. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1500 Merci beaucoup. Alors, je vais laisser madame Gold commencer les échanges avec vous.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1505 Bonsoir! Le problème de manque de lieux de diffusion, est-ce que c'est un problème qu'on retrouve dans le domaine du loisir culturel en général ou est-ce que c'est un problème spécifique aux communautés culturelles? Le domaine du loisir culturel est sous-financé.

M. GUY LANDRY :

1510 Je dirais que c'est un problème particulier aux communautés culturelles et je vais vous dire pourquoi. C'est que les centres de loisir autrefois étaient administrés par la Ville de Montréal. Et, à ce moment-là, c'était du personnel payé par la Ville qui était là. La Ville, il y a quelques années, a changé son orientation. Elle a décidé que ça lui coûtait trop cher d'avoir du personnel qui gérait les centres de loisir et elle a confié ça à tous les comités de loisir.

1515 Les comités de loisir sont des communautés, d'une façon générale, dans les sous-sol d'église catholique, Blancs, etc. Je ne dis pas qu'ils font de la ségrégation là mais le résultat est que, d'une façon générale, les communautés culturelles sont absentes de ce type d'activités qui se déroulent dans des centres de loisir où se déroule la pratique, où il y aurait une pratique culturelle possible.

1520 Les comités de loisir sont des communautés, d'une façon générale, dans les sous-sol d'église catholique, Blancs, etc. Je ne dis pas qu'ils font de la ségrégation là mais le résultat est que, d'une façon générale, les communautés culturelles sont absentes de ce type d'activités qui se déroulent dans des centres de loisir où se déroule la pratique, où il y aurait une pratique culturelle possible.

1525 Alors, oui, les communautés culturelles... bien entendu, les communautés culturelles qui sont riches n'ont pas besoin de la Ville de Montréal, ils vous remercient beaucoup. Et, entre autres, il y a un certain nombre de centres culturels des communautés culturelles qui existent. Cependant, ça devient des centres culturels fermés encore une fois.

1530 Alors que le projet qu'on présente est un projet qui veut toujours mettre ensemble 4 ou 5 communautés différentes dans un même endroit pour préserver leur identité et en même temps pour apprendre à travailler ensemble, une forme d'intégration qui pourrait en arriver à offrir des services à la communauté environnante. Alors, je veux dire, qui joue deux rôles en même temps.

1535 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

 Merci. Je pense que vous avez aussi parlé du besoin de financement pour la pratique culturelle. L'engagement 32 du projet de politique:

1540 *La Ville s'engage à élaborer un programme d'aide financière aux événements culturels mettant en valeur la diversité.*

 Est-ce que, à part de votre recommandation de mettre sur pied un centre, est-ce

que cet engagement répond à vos préoccupations?

1545

LA PRÉSIDENTE :

Peut-être qu'avant de répondre à la question de madame Gold, vous pourriez nous faire l'état des lieux, du financement de la pratique culturelle ou des associations qui permettent cette pratique culturelle là. Qui les financent actuellement?

1550

M. GUY LANDRY :

Ce sont les parents, d'une façon générale. Ce sont les communautés elles-mêmes qui s'organisent et qui financent le professeur, qui trouvent des locaux, qui payent pour pouvoir conserver, faire la pratique culturelle et conserver leur patrimoine. D'une façon générale, c'est ce qui se passe.

1555

M. VARTAN CHERIKIAN :

Juste donner un exemple concret. Exemple: comme la communauté arménienne dont je fais partie, ils ont une troupe de danse. Notre troupe de danse est financée uniquement par les membres des danseurs et leur famille. Les enfants et les petits enfants, c'est les familles qui payent, puis les adultes, c'est eux autres mêmes qui contribuent. Le prof de danse, il est payé par cette source de financement là et par les activités qu'il organise durant l'année.

1560

1565

Mais cette personne qui donne l'éducation de transmission de cette danse-là, c'est un professionnel qui a été recommandé directement de leur pays d'origine. Donc, il est venu ici pour faire ce travail-là. Mais cette personne-là, il faut qu'elle vive. La seule source de financement pour cette personne-là, il ne peut pas aller enseigner dans une communauté québécoise ou une communauté irlandaise, il va enseigner dans une communauté arménienne parce qu'il vient d'origine de l'Arménie et avec ces notions-là, donc il faut le financer.

1570

1575

Puis ça, c'est financé strictement par les communautés, par les groupes. Puis beaucoup de groupes n'ont pas les moyens de le faire. Donc, ils font ça par saison, puis ils coupent leur pratique à ce moment-là. Et le niveau reste à désirer, à cause d'un manque de financement et d'un manque de lieu.

1580

LA PRÉSIDENTE :

Revenons à l'engagement 32.

1585

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1590

Peut-être qu'on pourrait le lire?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1595

Oui.

La Ville s'engage à élaborer un programme d'aide financière aux événements culturels mettant en valeur la diversité ethnoculturelle montréalaise et le patrimoine et les traditions populaires des communautés ethnoculturelles.

1600

M. VARTAN CHERIKIAN :

1605

Oui. Je trouve que le mot «événements» dans cette phrase-là, il est très large. Il faudrait le détailler un petit peu plus, que ce soit toucher aussi les événements, seulement pas des événements majeurs, parce qu'en lisant ça, on a tendance de dire que c'est juste des événements qui ont lieu dans un court délai et non pas le déroulement durant toute l'année.

1610

Donc, il faudrait que l'énoncé soit beaucoup plus élaboré en disant que cette source de financement là est pour la préparation et l'événement, et non pas juste l'événement parce que, avant l'événement, il y a la préparation. C'est cette partie de préparation-là qui ne paraît pas dans la politique. Ça paraît juste la partie événementielle.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1615

Puis ces associations n'ont pas de budget de fonctionnement du tout?

M. VARTAN CHERIKIAN :

1620

Aucun. À part de leurs propres membres de communauté qui les supportent et les centres qu'ils ont ou bien l'église ou bien les associations qui ont bâti et avec des activités qui sont autofinancées.

LA PRÉSIDENTE :

1625

Monsieur Deriger.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1630

Quand vous parlez du manque d'espace, est-ce que c'est un manque d'espaces ou

c'est un manque d'espaces adéquats? Parce qu'il existe beaucoup de lieux à plusieurs endroits. Est-ce que vous pouvez les utiliser ou c'est parce qu'ils ne sont pas adéquats pour les fins de vos activités?

1635 **M. GUY LANDRY :**

1640 Il y a les deux aspects. Il y a un manque d'espaces, puis il y a un manque d'espaces adéquats. Il y a les deux aspects. Comme exemple, le groupe mexicain ici à Montréal. Les gens restaient sur Côte-des-Neiges et ont demandé pour avoir un espace pour répéter. On leur a donné un petit local où, je veux dire, quand ils font leurs répétitions, ils ne sont pas capables de rentrer tout le monde dans le local pour répéter. Je veux dire, des conditions très difficiles pour eux, à ce moment-là, pour faire des répétitions, des portes qui ne sont pas ouvertes, les parents qui arrivent avec les enfants.

1645 Bon, je veux dire, on pourrait vous raconter toute une série de situations semblables qui arrivent avec les groupes où ils disent: «On est obligés de leur donner un petit espace pour...», mais en même temps, ce n'est pas adéquat pour ce qu'on peut appeler mettre en valeur, diffuser et avoir une action dans le milieu. Plus on donne des mauvaises conditions aux gens, je veux dire, ils font des efforts, puis avec le temps, bien, les bénévoles s'en vont, puis ça disparaît. Donc, une perte d'une partie des cultures qui sont amenées ici par
1650 les diverses communautés culturelles.

Je vous donne un exemple: le groupe polonais Podhale, comme exemple, est dans un autre arrondissement. Et là, ils ont mis dans un club de l'âge d'or, puis là, ils veulent avoir un miroir pour danser, puis là, c'est une longue négociation à n'en plus finir, parce que les personnes de l'âge d'or ne veulent pas avoir un miroir où ils vont se regarder puis ils vont se voir. Ça fait que vous voyez un peu le type? Ça montre les conditions...

1655 **LA PRÉSIDENTE :**

1660 C'est très concret. C'est très, très concret.

M. GUY LANDRY :

1665 ... très concrètes de ce qui se passe dans la vie de tous les jours de ces groupes-là. Je veux dire, même si un certain nombre de ces groupes-là présentent... le groupe Podhale va présenter son spectacle à la Place des Arts, ça fait quarante ans qu'ils sont à Montréal. Ça fait quarante ans qu'ils ramassent des costumes, bon, etc., qu'ils forment des jeunes, qui les intéressent au patrimoine, la culture polonaise. C'est un exemple, mais on pourrait
1670 vous en donner.

On a un groupe portugais, le monsieur est rendu à 70 ans. Son sous-sol est rempli

de costumes. On se demande ce qui va se passer quand il va mourir parce que là, vous voyez, il avance en âge, et là, tu te dis, bien, c'est un patrimoine qu'il a bâti ici à Montréal, avec la communauté portugaise. Mais comme il n'y a pas d'endroit, comme il n'y a pas...
1675 alors, ça reste dans son sous-sol. Alors, c'est des situations semblables qu'on retrouve dans plusieurs communautés.

Je veux dire, nous, où on a notre bureau, à certain moment donné des groupes terminent, puis apportent leur bagage là, puis ils disent: «Bien, là, on vous laisse ça. Nous, on a fini.» Alors, je veux dire, il faut qu'il y ait des actions concrètes. Quand on parle de la mémoire de Montréal, la mémoire de Montréal, c'est la mémoire aussi de toutes ces communautés culturelles qui sont arrivées, qui ont aidé à bâtir Montréal. Si Montréal est telle qu'elle est actuellement, ça dépend de l'ensemble des intervenants.
1680
1685

Le monsieur qui parlait de la culture, tout à l'heure, monsieur Brault, a mentionné justement l'histoire de Montréal. Bien, cette histoire, c'est une mémoire à laquelle les communautés culturelles participent d'une façon importante mais qui sont laissées de côté souvent dans ce qu'ils apportent ici à Montréal.
1690

LA PRÉSIDENTE :

Écoutez, au fond, avec votre projet de centre, vous proposez jusqu'à un certain point une approche centralisée par rapport à une approche éclatée dans les arrondissements.
1695

M. GUY LANDRY :

Non...

LA PRÉSIDENTE :

Attendez un petit peu. Vous me contredirez après si je me trompe, d'accord? Moi, ce que je voudrais savoir, c'est est-ce que finalement quand vous proposez le centre, en dehors des fonctions du centre qui rejoindraient la question de l'archivage ou la question de la recherche et de la compilation des données qui existent ou ce que vous appelez la mémoire comme telle, est-ce qu'au-delà de ces fonctions-là, le problème pratique de la possibilité d'avoir un lieu pour exercer ces activités culturelles là, est-ce qu'il est plutôt lié à ce qu'on appelle l'ancienne Ville de Montréal, alors que dans les anciennes banlieues, il y aurait des lieux où les communautés culturelles, effectivement, peuvent s'installer d'une manière convenable et donc, il faudrait plus regarder le territoire de l'ancienne ville et répondre aux besoins des gens qui se situent, les communautés culturelles qui ont plutôt des liens avec l'ancienne Ville de Montréal? Ou si ce que vous dites là, ça couvre l'ensemble du territoire de la nouvelle Ville de Montréal?
1705
1710

1715 **M. GUY LANDRY :**

Alors, je vais répondre à vos deux questions. Premièrement, on ne suggère pas un centre du patrimoine d'expression. On suggère un concept de centre de patrimoine d'expression qui pourrait s'établir où il y a assez de demandes et de communautés qui sont prêtes à participer. Ce qui veut dire qu'il pourrait y en avoir un par arrondissement.

Je veux dire, à l'extrême, s'il y a une demande, s'il n'y pas de communautés culturelles qui sont là, s'il n'y a pas de groupe en patrimoine d'expression, il n'y a pas de raison d'en avoir. Mais s'il y a des groupes qui sont là, s'il y a des musiciens, s'il y a des gens qui ont des savoir-faire, puis qui veulent travailler, bien, on établit un peu partout dans les arrondissements. Donc pas un lieu...

Regardez dans notre étude qu'on a faite pour le projet d'un centre de patrimoine, on a 26 groupes qui se sont inscrits, représentant 26 communautés. Alors, 26 groupes représentant 26 communautés, il n'y a pas 26 soirs dans une semaine pour qu'ils puissent pratiquer. Alors, ça vous donne une idée. Et ils sont répartis dans le territoire. Ils sont répartis à divers endroits. Je parlais de Côte-des-Neiges mais il y en a autant dans Villeray.

On a fait une activité dans Villeray, puis il était question de 78 communautés différentes qu'est Villeray – Saint-Michel qui étaient là. Donc, ça veut dire qu'il y a un besoin de faire des choses là-bas. Et il y en a autant à Montréal-Nord où la Ville a commencé à faire des interventions, mettons, face aux Noirs. Parce que là, il y a un problème aussi d'intégration, de répondre à des besoins, de sensibiliser les Maisons de la culture, être capable de présenter des activités aussi qui conviennent aux Noirs, qui répondent, qui les attirent.

Alors, donc, c'est un peu où se trouve... je veux dire, l'image de Montréal, elle est diversifiée, et chacun de ses arrondissements a des caractéristiques et des communautés qui sont plus établies là. Donc, ça permettrait de répondre à des besoins différents.

Si on retrouve plus des Italiens dans une communauté avec d'autres, je veux dire, on peut regarder comme exemple, la Ville vient de... comment ça s'appelle sur la rue Jean-Talon, la Casa Italia, qui était vraiment un monument représentant les Italiens. Les Italiens sont en partie là maintenant, puis tu as d'autres communautés. Et la Ville a voté un budget pour rénover cette bâtisse.

Qu'est-ce qu'ils vont faire avec cette bâtisse-là? Est-ce qu'ils vont remettre juste la mémoire des Italiens? Ou ils vont permettre à un certain nombre de groupes qui existent autour, que ça soit les Grecs ou que ça soit les Hongrois qui sont un petit peu plus loin, au coin de Guizot et Saint-Laurent, ou que ça soit une autre communauté, pour qu'ils puissent

utiliser cet endroit-là et peut-être exprimer et travailler ensemble.

Alors, je veux dire, il y a des possibilités qui existent dans divers arrondissements de Montréal.

1760

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Mais on parle de sortir des sous-sols d'église quand même. C'est un peu ce qu'on ressent.

1765

M. GUY LANDRY :

On parle de sortir des sous-sols d'église. Je donnais l'exemple du groupe Podhale. Ils avaient un centre qui était à Pointe-Saint-Charles auparavant. Excepté la communauté polonaise qui était là a dit: «Bien, là, on ne fait plus assez d'argent avec notre centre, il n'est pas assez utilisé, ça fait qu'on va le louer pour faire d'autre chose. Puis vous autres, le groupe, débrouillez-vous, trouvez-vous quelque chose.» Parce que les groupes, souvent, étaient attachés à la communauté, à l'association. Et l'association, à un moment donné dit... un peu comme les églises. On peut dire: «Qu'est-ce qui se passe avec les églises? Il y a moins de monde, on fait moins d'argent. On n'est pas capable de payer l'hypothèque» donc, on pense à trouver de nouvelles formules.»

1770

1775

Alors, dans le projet de centre aussi... donc ce n'est pas juste la Ville de Montréal. C'est vraiment un peu partout où il y a un besoin qui est exprimé, où tu as un certain nombre de communautés culturelles, tu as un certain nombre de groupes qui s'organisent et qui s'expriment.

1780

LA PRÉSIDENTE :

Par rapport à ce que vous avez dit au sujet des Maisons de la culture, avez-vous l'impression qu'il y a un blocage autour de l'utilisation par les communautés culturelles ou les groupes que vous représentez, un blocage en ce qui a trait à leur présence dans la Maison de la culture ou si c'est simplement un problème de réseau de communication ou de communication à établir avec les Maisons de la culture?

1785

1790

M. GUY LANDRY :

Je dirais que ça dépend de la fonction que la Maison de la culture se donne. Et dans certains moments donnés, il y a des Maisons de la culture... Je dois dire que, d'après moi, ça devrait changer parce que les Maisons de la culture sont maintenant la responsabilité des arrondissements et les arrondissements, déjà, j'ai rencontré quelques personnes de

1795

1800 Maisons de la culture, puis là ils commencent à se poser des questions sur les orientations des Maisons de la culture, parce qu'ils doivent répondre à l'arrondissement, et l'arrondissement est plus sensible à son environnement qui est proche, donc ils deviennent un peu moins indépendants et un peu plus sensibles à la communauté.

1805 Mais ce qui veut dire aussi qu'il faut qu'ils développent des approches face aux communautés culturelles. Et il faut qu'ils regardent qu'est-ce qui existe dans son arrondissement et, ensuite de ça, au niveau de Montréal qui pourrait être utile. Et ça, ça demande une démarche, une démarche qui n'est pas nécessairement faite.

LA PRÉSIDENTE :

1810 On peut faire le lien avec ce que vous venez de dire et votre dernière recommandation au sujet de l'expertise culturelle? Je vous avoue que celle-là, je ne l'ai pas tout à fait comprise.

M. GUY LANDRY :

1815 Bon, c'est que...

LA PRÉSIDENTE :

1820 De quoi vous parlez?

M. GUY LANDRY :

1825 D'accord. Il y a beaucoup de groupes de patrimoine d'expression, vous savez comme moi que la possibilité de devenir des professionnels dans ce domaine-là reste limitée parce qu'il n'y a pas de marché. Il y a un marché très limité. Je veux dire, un groupe de danse traditionnelle qui sortirait à Montréal, combien il va en sortir? Il y en a dans toutes les communautés culturelles.

1830 D'autre part, ils sont beaucoup en demande. Il y a beaucoup de demandes. Il y a des gens qui seraient intéressés à un moment donné à... des communautés francophones désirent à un moment donné rencontrer des Portugais. Et les groupes ont besoin d'être plus structurés, d'être plus organisés, de représenter vraiment leur patrimoine à eux, d'être capable de répondre aux demandes, bon, etc., d'être documentés dans ce qu'ils vont faire, de développer des façons de présenter ce qu'ils ont à présenter.

1835 Alors, tout ça, ça demande une certaine expertise et d'avoir un certain nombre d'experts permettrait, à ce moment-là, de progresser dans ces groupes-là, d'atteindre des niveaux beaucoup plus structurés, beaucoup plus organisés, beaucoup plus performants

au niveau autant de la qualité qu'au niveau de la gestion.

1840

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, donc, on parle d'expert dans les disciplines et d'expert dans la gestion.

1845

M. GUY LANDRY :

C'est ça.

1850

LA PRÉSIDENTE :

Deux types d'expertise.

M. GUY LANDRY :

1855

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1860

La Politique culturelle a comme cinquième axe très important, un axe qui porte sur la coopération entre les acteurs. Et à l'occasion des ateliers, on a essayé de susciter jusqu'à un certain point l'échange sur ce qui pourrait être fait justement au niveau des passerelles à établir entre le milieu scolaire, la communauté d'affaires, la Ville de Montréal, les organismes représentant les artistes, des sociétés comme la vôtre.

1865

Alors, qu'est-ce que la Société, votre Société, pourrait offrir en termes de coopération, au niveau de la coopération ou des partenariats à établir avec les autres milieux qui pourraient être des intervenants de mise en oeuvre de la politique?

1870

M. GUY LANDRY :

Comme exemple, je vais vous donner un exemple très simple. Dans nos types d'intervention, on peut en arriver à amener un certain nombre de représentants de communautés culturelles. Juste ça, ils sont absents en général. Je pense que vous n'en avez pas eu beaucoup qui sont venus ici témoigner au niveau de...

1875

LA PRÉSIDENTE :

Pas beaucoup de groupes. On a eu des regroupements.

1880

M. GUY LANDRY :

Des individus ou des...

1885 **LA PRÉSIDENTE :**

La Délégation sur la diversité culturelle, par exemple, du CAM est venue. On a du Québec Stand Firm, mais c'est à peu près tout.

1890 **M. GUY LANDRY :**

Alors, je veux dire, ce qu'on peut faire, comme exemple, il y a eu une réunion du réseau du patrimoine où il y avait une centaine d'intervenants qui étaient là et on a amené une quinzaine de personnes représentant diverses communautés ou groupes.

1895 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, vous les connaissez.

1900 **M. GUY LANDRY :**

C'est ça.

1905 **LA PRÉSIDENTE :**

Et vous pourriez faire ce pôle-là entre les gens que vous connaissez...

1910 **M. GUY LANDRY :**

C'est un exemple.

1915 **LA PRÉSIDENTE :**

... et les autres intervenants.

1920 **M. GUY LANDRY :**

Oui.

1920 **LA PRÉSIDENTE :**

Comment vous voyez-vous intervenir avec la Ville de Montréal?

M. GUY LANDRY :

1925

Bien, on intervient déjà avec la Ville de Montréal au niveau de la pratique culturelle et on intervient aussi avec un certain nombre d'activités qui se déroulent à l'Hôtel de Ville.

1930

Comme exemple, en fin de semaine, c'était *Nuit blanche* à l'Hôtel de Ville et on a réalisé avec 7 communautés culturelles, à ce moment-là, une soirée de danse du monde. Les grandes danses qu'on retrouve dans le monde: le tango, comme la *ora* qu'on retrouve dans un certain nombre de pays, comme le *rill*, le set carré, mettons. Alors, on a fait qu'on a invité 7 groupes et chaque groupe faisait une petite démonstration et, ensuite de ça, enseignait ses danses et dansait avec tout le monde.

1935

Alors, c'est un exemple très simple sur le plan de l'approche politique que nous avons faite, qui correspond, qu'on trouvait intéressant et on a eu 4 000 personnes qui sont venues à l'Hôtel de Ville. Alors, donc, l'Hôtel de Ville était très satisfaite. Ça, c'est un exemple.

1940

Au niveau de la structure, comme on travaille actuellement avec la pratique culturelle, on tente de développer, on a développé avec eux le concept de Centre de patrimoine d'expression, on a développé actuellement les Folklories de Montréal et, bon, dans divers projets, on nous demande à ce moment-là de les aider, de travailler.

1945

La Fête des enfants de Montréal, comme exemple, la Fête des enfants de Montréal, on amène 60 communautés culturelles à participer, 60 associations de communautés culturelles à participer. Les Chinois qui sont là vont montrer leur savoir-faire. Alors, je veux dire, la communauté chinoise arrive là avec 40 personnes et vont faire une activité où ils transmettent leur savoir-faire.

1950

LA PRÉSIDENTE :

À tous ceux qui sont présents.

1955

M. GUY LANDRY :

À tous ceux... bien, il y a 250 000 personnes qui viennent à la Fête des enfants de Montréal. Alors, donc, les gens passent là et font des expériences. Comme exemple, ils vont utiliser des baguettes pour faire un petit jeu pour venir à bout de montrer que la culture chinoise utilisait les baguettes comme façon pour manger ou bien pour une dextérité qui était développée. Enfin, des éléments semblables. Oui, je veux dire, bon, on tente de travailler avec la Ville de Montréal pour développer ce type d'approche là.

1960

LA PRÉSIDENTE :

1965

Et ce sont des exemples de ce que vous appeliez tout à l'heure des activités interculturelles.

M. GUY LANDRY :

1970

C'est bien ça.

LA PRÉSIDENTE :

1975

Au niveau des échanges.

M. GUY LANDRY :

1980

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1985

D'accord. Bon, alors, écoutez, je pense qu'on ne pourra pas malheureusement aller plus loin avec vous ce soir parce qu'on réagit à chaud à ce que vous nous dites, mais on apprécie considérablement. Il y a une autre question?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1990

Non. C'est le document sur votre concept de centre, si vous pouvez le déposer. Ça serait possible?

M. VARTAN CHERIKIAN :

1995

Oui, bien sûr. Il est déjà déposé sur la Politique du patrimoine, mais je peux vous déposer une copie ici. Je l'ai. Il est sur le site de OCPM aussi. J'ai le répertoire aussi.

LA PRÉSIDENTE :

2000

Peut-être une dernière question aussi à laquelle je pense tout à coup. Est-ce que vous avez fait des tentatives d'intervention qui permettraient de rationaliser un peu l'utilisation des lieux qui existent un peu partout à Montréal et qui permettent la pratique? J'entends les écoles, les églises. Puisqu'on n'en est pas encore à parler de centre dédié, est-ce que vous avez essayé de voir si, sur l'île de Montréal, il y avait des lieux qui pourraient être mieux utilisés et donc répondre aux objectifs que vous poursuivez en termes

2005 d'identification de lieux de pratique et en termes aussi d'utilisation de ces lieux-là concrètement pour la pratique?

M. GUY LANDRY :

2010 On a commencé à regarder quels étaient les bâtiments qui n'étaient pas utilisés dans une première démarche là. Parce qu'on ne peut pas tenter de rationaliser un bâtiment qui est déjà administré par la Ville dans un endroit, dans un arrondissement. Ça, c'est une première chose qu'on a faite. Et on a commencé à sensibiliser des arrondissements aux besoins des groupes en patrimoine d'expression. Et on aura d'ici deux mois un document qui va sortir, qui
2015 va s'en aller à tous les arrondissements pour montrer qu'est-ce que c'est qu'un centre de patrimoine d'expression.

Bien entendu, le problème qui se présente, c'est que quand ils regardent ça, ils disent: «C'est intéressant, puis on a besoin de ça. D'autre part, il faut qu'on planifie...»,
2020 parce qu'ils disent: «... ça va coûter, si on a un bâtiment qu'on met à la disposition, bien, ça coûte un certain montant.»

Et nous, ce qu'on demandait à la Ville, on demandait de fournir un bâtiment adéquat mais, en même temps, on disait que toutes les activités qui seraient organisées
2025 s'autofinanceraient. Parce que les groupes ont au départ une structure et une participation des parents qui était quand même assez forte. Alors, ce qui ferait que ça permettrait un partenariat où la Ville fournit des équipements et où le contenu est fourni par les communautés.

2030 **LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous un site Web où on peut trouver l'ensemble de votre membership?

M. GUY LANDRY :

2035 Vous allez le trouver dans le répertoire.

LA PRÉSIDENTE :

2040 Dans le petit document, d'accord.

M. VARTAN CHERIKIAN :

2045 Prochainement, il va être sur le site au complet.

M. GUY LANDRY :

On espère avoir un répertoire virtuel.

2050 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci infiniment d'être venus. Je vous remercie beaucoup. On tenait à ce que vous veniez. Alors, merci d'être venus, de vous être déplacés.

2055 Nous allons maintenant entendre l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation. Bonsoir, messieurs. Alors, si vous voulez bien vous identifier et ensuite, on vous écoute.

2060 **M. ALAIN ROBERGE :**

Alain Roberge, président de l'ASTED, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation.

2065 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

Yvon-André Lacroix, membre de l'ASTED. Bonsoir!

2070 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. On vous écoute.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2075 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment, messieurs. Alors, madame Gold va commencer les échanges avec vous.

2080 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Bonsoir! Sur la page 8, vous semblez dire que la mise en réseau des bibliothèques est mise en doute. Expliquez-nous d'où vient cette préoccupation.

2085 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

Vous faites référence à la page...

2090 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

À la page 8, vous mentionnez que:

(...) d'autres grandes villes qui ont connu comme à Montréal des fusions sans que la question d'oeuvrer en réseau ne soit toujours posée ou mise en doute.

2095 Alors, c'est ça, je vous demande: d'où vient cette préoccupation? Est-ce que le projet de politique laisse croire que le réseautage des bibliothèques est mis en doute ou est-ce qu'il y a un historique à cet...

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2100 Peut-être à cause de la situation actuelle qui s'est passée à Hochelaga-Maisonneuve, qui fait que le réseau n'est pas vraiment, à notre avis, complètement établi. Il y a encore des différences, on le sait, dans la gestion du réseau. Il y a des services qui sont offerts dans un arrondissement ou dans une bibliothèque d'arrondissement et qui ne sont pas offerts
2105 dans un autre arrondissement. Donc, un citoyen contribuable, payeur de taxes ou comme simple citoyen, doit avoir accès aux mêmes services où qu'il se trouve dans la ville et c'est là qu'il y a...

2110 C'est pour ça que notre bonheur est grand, mais dans le futur, quand on verra la concrétisation des choses.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2115 D'accord, merci.

M. ALAIN ROBERGE :

2120 Pour donner également un exemple frappant, j'ai deux cartes de bibliothèque, une à Outremont et une deuxième au Plateau Mont-Royal. Et si je voulais aller dans une autre bibliothèque, probablement qu'on me demanderait encore une autre carte.

LA PRÉSIDENTE :

2125 D'accord. Pour vous, ça, c'est un signe concret.

M. ALAIN ROBERGE :

Ce n'est pas un signe d'un réseautage.

2130 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

Parce que même avant les fusions, à Toronto, ils étaient tellement avancés, les

2135 bibliothèques, dans la question d'un réseau, mais c'est arrivé au même moment, ils étaient avancés à ce point, qu'il y ait ou non fusion, les bibliothèques voulaient former un réseau, n'avoir qu'une seule carte et avoir une coordination, une centralisation de certains services parce qu'ils trouvaient que c'était essentiel.

2140 Parce que comme citoyen, comme usager, comme je vous dis, vous allez dans une succursale, vous trouvez, mais vous ne trouvez pas tout. Et c'est pour ça qu'un réseau nous permet d'aller ailleurs et qu'il faut aussi des bibliothèques intermédiaires et une Grande bibliothèque pour aller chercher ce qu'on ne trouve pas sur place.

2145 C'est normal que dans un arrondissement, en termes de documentation, on ne trouve pas tout ce dont on a besoin. Et c'est là la contradiction. On pense que c'est bon de faire gérer les bibliothèques par arrondissement, il y a du vrai là-dedans; mais le faux, c'est que le lecteur, la personne qui cherche, elle ne trouve pas nécessairement, et surtout plus aujourd'hui.

2150 Et même aujourd'hui, Montréal est en réseau avec toutes les autres grandes bibliothèques dans le monde pour aller chercher. Si vous, comme spécialiste, vous êtes la seule à vous intéresser à un domaine particulier, puis ça ne se trouve même pas à Montréal, bien, oui, on va s'occuper de vous pour le trouver à San Francisco ou à Pékin ou à un autre endroit.

2155 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

2160 Vous mentionnez, vous proposez un modèle de bibliothèque à trois niveaux, c'est-à-dire la Bibliothèque nationale du Québec, trois bibliothèques à vocation intermédiaire et les bibliothèques d'arrondissement. Pouvez-vous élaborer sur ce modèle?

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2165 Encore là, l'idée, ça se fait ailleurs, l'idée, c'est toujours d'avoir localement le service de proximité, d'offrir là tous les services qu'il est possible et qu'on doit offrir. Mais il y a une limite à la capacité pour une bibliothèque d'arrondissement, qui a 40 000 ou 50 000 ou 100 000 volumes, d'offrir des services.

2170 Donc, qu'il y ait localement des bonnes bibliothèques, c'est nécessaire. Mais entre les deux, l'autre pas, maintenant c'est la Grande bibliothèque ou autrefois la centrale de la Ville. Mais il y a un immense pas entre les deux. Il y a des citoyens qui pourraient trouver, s'il y avait des bibliothèques intermédiaires, comme dans certaines municipalités, qui permettraient à la personne ou à l'enfant même...

Parce qu'il ne faut pas oublier, même les enfants de 8, 10 ans ne trouveront pas

2175 localement ce dont ils ont besoin. Ça arrive fréquemment, et même au primaire, et de plus
en plus au secondaire, que des enfants sont obligés d'aller à la centrale. Mais s'il y avait une
bibliothèque intermédiaire, qui avait évidemment un peu plus de collections, un peu plus de
services, ça permet de faire un passage. Et d'aller à la Grande bibliothèque, finalement une
2180 bibliothèque de dernier recours où on peut aller, même comme citoyen on doit y aller, mais
pour ne pas surutiliser les services de cette bibliothèque-là non plus.

LA PRÉSIDENTE :

2185 Quel serait plus exactement le rôle des bibliothèques intermédiaires? On comprend
que vous dites: «Elles ont un peu plus de collections». Mais en termes de services?

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2190 En termes même de services, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Qui feraient quoi, exemple? Donnez-nous un exemple.

2195 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

2200 Meilleure qualité des collections ou un peu plus de personnel au niveau ressources
humaines, qui fait que le spécialiste, par exemple, qui parle plusieurs langues ou qui connaît
bien tel domaine, bien, peut offrir des services supplémentaires qu'on ne pourrait pas offrir
dans une succursale en particulier.

LA PRÉSIDENTE :

2205 Donc, ce serait des spécialistes qui seraient là à...

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2210 Oui. Par exemple, à New-York, il y a la bibliothèque Queens qui est spécialisée dans
les services multiculturels, par exemple, qui est renommée pour ça, qui est renommée pour
la qualité de son approche par rapport à tous les non-*speaking English* de New-York et qui a
une vision par rapport à cette clientèle-là. Elle fait aussi les services traditionnels, mais elle a
une approche particulière par rapport à un type de clientèle, disons.

LA PRÉSIDENTE :

2215 Alors, donc, est-ce que ce serait uniquement des bibliothèques qui desserviraient

des clientèles plus particulières ou...

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2220

Comme je vous dis, la réflexion, on n'est pas allés plus loin que ça, mais ça peut être ça. Ça peut être ça, mais ça devrait être d'abord aussi des collections d'un niveau supérieur, qui permet à des gens qui, au lieu de partir, de, je ne sais pas, moi, de Senneville ou de Pointe-aux-Trembles pour s'en venir à la Grande bibliothèque, que, bon, on se présente à cet endroit-là. Et comme je vous dis, même pour des enfants. De plus en plus, vous avez des enfants...

2225

Vous le savez, les recherches, on ne trouve pas nécessairement à sa bibliothèque locale. Donc, il y a une question de transport aussi, une question de... et encore là, le fameux principe de proximité, les grandes institutions ne devant servir que finalement pour des besoins...

2230

LA PRÉSIDENTE :

2235

Pointus.

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

... pointus ou, en tout cas, plus spécifiques.

2240

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui, j'ai une dernière question. C'est lié à l'exemple de Queens que vous venez de donner. Vous écrivez aussi que:

2245

Les bibliothèques sont encore, avec l'école publique, le lieu démocratique par excellence de l'inclusion des immigrants.

Avec des ressources adéquates, comment les bibliothèques ou la bibliothèque en partenariat avec l'école publique peut jouer ce rôle majeur d'inclusion? Avec des ressources adéquates, quel genre de programme vous mettriez en place pour les rejoindre et là, par la suite, pour les rendre fidèles à la fréquentation des bibliothèques?

2250

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2255

Les deux institutions ont ce rôle-là. On l'a vu dans les journaux récemment, l'école est l'endroit par excellence de l'inclusion dans une société de tous les citoyens. La bibliothèque publique le fait, ça.

2260 Comment les deux... on connaît bien la situation des bibliothèques scolaires actuellement, non seulement à Montréal mais dans le grand Québec, c'est très pauvre et ce n'est pas le rôle de la bibliothèque publique de suppléer au manque du système d'éducation.

2265 La bibliothèque publique est là pour servir le citoyen, le citoyen enfant, mais pas le citoyen qui a des – comment je dirais – des préoccupations ou des recherches de niveau scolaire. La bibliothèque publique est là pour remplir tous les autres besoins du citoyen, d'un enfant qui lit, qui s'informe sur différents, mais pas prioritairement tout ce qui est scolaire. Parce que sinon, il faudrait avoir 25 copies d'un document, 35 copies d'un tel autre, ce qui n'est pas le rôle non plus d'une bibliothèque publique. Mais le rôle, c'est d'attirer, c'est d'offrir les services.

2270 Et évidemment, on le sait, les bibliothèques qui accueillent les immigrants en particulier, les gens viennent aussi pour connaître la société d'accueil. Ils viennent parce qu'on vit dans une société nord-américaine de langue française, capitaliste. Or, ils veulent s'informer sur cette société-là. Ils viennent à la bibliothèque publique pour la comprendre, comprendre ses lois, ses auteurs, ses romanciers aussi, pour les connaître, et c'est ça le rôle d'inclusion, et/ou connaître aussi leur société d'origine, ou pour nous, qui ne sommes pas immigrants, connaître ces autres sociétés-là.

2280 C'est tout ce brassage-là que fait une bibliothèque publique. Et c'est ce brassage-là citoyen qui est le... on le dit, les Américains, pas seulement les Américains, dans les pays scandinaves, c'est le plus beau véhicule de la démocratie, la plus grande valeur, puisqu'on sait qu'il n'y a pas des notions de censure. Justement, ça demande une ouverture extrême de trouver dans une bibliothèque publique ce qui répond autant des besoins aujourd'hui d'un musulman comme d'un catholique ou d'un athée.

2290 Alors, la fonction d'une bibliothèque publique, au niveau social, est absolument inégalée par aucune autre. Et au niveau culturel, bien, c'est là que, il faut le dire, les créateurs de Montréal s'inspirent. Pas seulement entre eux, monsieur Florida et compagnie, je crois à ce qu'ils disent, mais les bibliothèques publiques sont là aussi, les gens trouvent.

2295 On ne va pas toujours... je ne suis jamais allé en Chine, mais je peux très bien savoir ce qui s'y faisait autrefois et ce qui se fait aujourd'hui grâce à la bibliothèque publique, par ce que je vais lire, par ce que je vais trouver. J'adore Christo. Je n'ai jamais vu une oeuvre de Christo, mais la bibliothèque publique m'a permis de voir ce qu'il faisait, donc de comprendre ses idées, donc de jouer avec des concepts.

 Puis d'arriver à créer dans une ville comme Montréal les bibliothèques publiques, si on avait un véritable réseau, permettrait ça, une plus value incroyable.

2300

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Deriger.

2305

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

À la page 5 de votre document, vous indiquez que vous espérez que les bibliothèques acquièrent une réputation autant que le Festival de jazz en a une.

2310

J'essaie de comprendre un peu. C'est qu'on parle de rattrapage, on parle de mise à niveau. On semble avoir un grand écart avec les villes canadiennes, les villes québécoises même aussi. Est-ce qu'on peut atteindre un niveau comme celui-là? Est-ce qu'on peut dépasser les niveaux, les normes, si on veut, canadiennes pour avoir une force aussi grande et avoir une réputation à l'échelle nationale et internationale?

2315

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

C'est bien sûr qu'on peut dépasser. Les jeux olympiques sont là pour nous le prouver. Avec les médailles d'or, on dépasse toujours les... le *sky is not the limit* dans ce cas-là, c'est qu'on peut le dépasser.

2320

Je pense qu'effectivement, s'il y a un retard à Montréal, c'est évident qu'il faut mettre des marches. Il faut avoir sûrement un plan triennal, mais il faut se donner un objectif précis. Ça veut dire que si on vise l'excellence ou si on vise de donner aux Montréalais X livres ou X bibliothécaires par tête de pipe, bien, qu'on le fasse dans deux, dans trois ans, mais qu'on se donne vraiment une échéance, il y a des sous, et c'est un projet réaliste dans ce sens-là pour permettre justement aux bibliothèques les plus pauvres de la ville d'accéder, de dépasser en tout cas ce qu'elles sont actuellement.

2325

2330

Et on ne rêve même pas de dépasser Denver, qui est toujours la meilleure bibliothèque publique en Amérique du Nord. Elle a baissé un petit peu justement parce qu'il y a eu des coupures budgétaires, elle est rendue troisième. Mais Denver est la bibliothèque...

LA PRÉSIDENTE :

2335

Phare.

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2340

... phare en Amérique du Nord, comme pas seulement...

2345 Et ce qu'il faut réaliser, c'est que ça prend dans une ville non seulement une bonne centrale. Parce que les grandes villes américaines ont depuis 10 ans, en général, 15 ans, ont doublé, triplé, quadruplé la superficie de leur bibliothèque et aussi augmenté le nombre de leurs professionnels. Pas seulement dans une centrale. Ils ont doublé. Alors, il y a des édifices absolument prestigieux maintenant partout en Amérique du Nord.

2350 Une ville comme Nashville, à laquelle on ne pense pas comme référence culturelle, a une des plus belles bibliothèques en Amérique du Nord maintenant et qui est presque aussi grande que celle qu'on a à Montréal.

2355 Ces villes-là, ce qu'elles font en plus de se doter de véritables grandes bibliothèques, décident et mettent autant d'argent dans tout le réseau des succursales, décident d'en domper une, d'en rénover une, d'agrandir l'autre, de mettre du personnel, de les mettre en 2005 et non plus en 1900. Ces bibliothèques-là, ça datait, là... parce qu'aux États-Unis, il y a eu plusieurs, je dirais, pas révolutions, mais ça s'est fait...

LA PRÉSIDENTE :

2360 Par phase.

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2365 ... en phase. Il y en a eu dans les années 50. Aux États-Unis, on a renouvelé, je dirais, le parc immobilier. Et dans les années 90-2000, on a complètement renouvelé ce parc, pas seulement le parc, mais autant les services, la conception, l'approche et le personnel, les équipes disponibles.

M. ALAIN ROBERGE :

2370 J'aimerais peut-être ajouter un élément, faire un détour dans l'histoire. Ce qui a fait la renommée d'Alexandrie, c'est sa bibliothèque. Ce qui fait la renommée de certaines grandes villes aujourd'hui, c'est encore la bibliothèque.

2375 Vous parliez tout à l'heure d'évaluation, comment on pourrait évaluer dans le futur. Au Québec, actuellement, il y a 35 % à peu près de la population qui détiennent une carte de bibliothèque. La moyenne canadienne est autour de 60 %, 62 %, 63 %. On a un rattrapage à faire.

2380 Pour revenir à ce que vous avez mentionné tout à l'heure, le lien ou la question que vous avez soulevée avec les bibliothèques scolaires, effectivement, les bibliothèques scolaires sont dans un piteux état. Mais il y a moyen d'avoir des partenaires chacun dans

son rôle, ça, je pense que chacun doit jouer son rôle, mais il y a moyen de faire en sorte que...

2385

Prenons l'exemple que les gens des bibliothèques municipales soient un peu plus informés de la réforme scolaire, de ce qui s'enseigne dans les écoles, parce qu'ils reçoivent des étudiants, des jeunes. Alors, en ayant une meilleure connaissance de ce qu'ils reçoivent comme enseignement des programmes scolaires, ils seraient plus aptes, mieux formés pour leur venir en aide et suppléer.

2390

Parce que dans les bibliothèques scolaires, surtout au niveau primaire, ce sont des bénévoles. Ce sont des bénévoles qui s'en occupent dans bien des cas. Ils font leur possible, mais on ne peut pas leur demander de faire la tâche d'un bibliothécaire ou d'un technicien en documentation. Ils vont là pour offrir des livres aux enfants quand il y en a en quantité suffisante et en qualité.

2395

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Peut-être revenir un peu sur la question de la mise à niveau. Dans votre document, vous parlez aussi qu'il faudrait définir ce qu'on veut dire par «atteindre rapidement». Et là, je vous ai entendu dire «un plan triennal», trois ans. Est-ce que c'est ça pour vous un...

2400

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

Que la Ville s'engage, que les autorités, pas seulement politiques, administratives, décident qu'on met des sous, on en met tant, ça veut dire, ça, ça veut dire on met des échéances précises. Parce que réaliser rapidement, dans ma tête, «rapidement» c'est 3 ans. Peut-être pour les autorités de la Ville, c'est 25 ans, ce n'est pas le même... c'est le lièvre et la tortue là.

2405

Je pense que si Montréal, les deux premiers engagements de la Politique culturelle portent sur les bibliothèques, je pense que Montréal s'est reconnue un retard considérable en termes de bibliothèques, nous nous attendons à ce que la Ville aille conséquemment, c'est-à-dire dans nos esprits, trois ans, cinq ans.

2415

Si c'est l'excellence, et je pense qu'on devrait viser l'excellence comme à Seattle l'ont fait, bien, oui, il faut aller assez vite; et oui, il faut mettre des sous. Et oui, Montréal va être reconnue, Montréal va attirer d'autres investisseurs, parce que ça compte qu'il y ait...

2420

On dit: «C'est une société du savoir». Mais le savoir, il n'est pas juste dans les airs comme ça. Il est sur du papier encore, sur du papier ou sur un écran, c'est la même chose. C'est important de...

2425 Est-ce que je répondez à votre question?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2430 Oui, vous répondez, mais je me demandais est-ce qu'il faut à ce moment-là commencer par investir dans des...

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2435 Surtout pas dans le béton.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2440 Non, mais justement où? Est-ce qu'il faut investir dans les bibliothèques qui sont les pires, celles qui sont les plus...

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2445 Ça prend un signal fort de la part des autorités d'avoir... parce qu'on sait que Montréal est en retard. Ça prend une volonté. Ça s'est fait en Amérique du Nord, à Houston, un maire qui décide et qui croit que c'est important, c'est essentiel de lire, c'est essentiel d'avoir de la documentation parce qu'on forme les gens et la lecture permet d'aller plus loin. C'est la seule, on le sait tous, on est ici parce qu'on a lu, on sait lire, c'est la seule clé.

2450 Donc, c'est le plus bel héritage qu'une Ville peut laisser et je pense que ça prend... il y a des villes au Québec où il y a eu un maire qui a décidé que ce serait la priorité. Il y a eu des critiques. Je ne vous dirai pas qu'il n'y en a pas eu, on le sait. La Grande bibliothèque, il y a eu des critiques.

2455 Il y a eu un premier ministre, ça a été le premier qui y a cru et qui a dit: «Il y aura une place pour le livre au Québec» et c'est monsieur Bouchard. Il y a cru. Il y a eu des critiques. Il y en aura encore. Mais si on le fait, et je pense que ça va être un succès, malgré qu'il y a des gens qui s'y opposeront.

2460 La critique était que la Grande bibliothèque va drainer trop d'énergie. Je pense que justement la Ville a une certaine responsabilité, elle doit miser sur les succursales pour faire que les succursales soient fortes et soient justement en étroite relation saine avec la Grande bibliothèque.

LA PRÉSIDENTE :

2465 Moi, j'ai une question là-dessus. Quant à moi, ce sera ma dernière question.

Le plus concrètement possible, quels devraient être les services qui devraient être centralisés pour qu'on puisse parler d'un réseau?

2470

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

On le dit. D'abord, il y a le réseau en informatique. Maintenant, un, il y a beaucoup de sous là-dedans. Et Montréal est une grande ville, il faut que comme citoyen, quand je me présente dans une succursale, j'aie un système qui se parle. Pas que chaque fois que je change de succursale, je suis obligé de m'adapter, puis il n'y a pas... puis ça, ce n'est pas le réseau, puis ça, c'est autre chose. Puis, bon, qu'il y ait un système...

2475

LA PRÉSIDENTE :

2480

Informatique.

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2485

... informatique.

LA PRÉSIDENTE :

2490

Identique partout.

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2495

Oui.

M. ALAIN ROBERGE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2500

D'accord. Est-ce qu'il y a autre chose?

M. ALAIN ROBERGE :

2505

Un système centralisé de traitement, l'achat centralisé. On achète à un endroit, on traite à un endroit. Ensuite, on va acheminer les documents dans les succursales. Au lieu d'avoir des techniciens ou d'avoir des catalogueurs dans chacune des succursales ou des arrondissements, on regroupe ces gens-là.

2510 **LA PRÉSIDENTE :**

Et si on avait un système centralisé d'achat et de traitement, est-ce qu'on l'aurait pour sauver des sous ou si on l'aurait parce que ça va aider à la création d'un réseau?

2515 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

2520 Ça aide à la création d'un réseau, ça sauve des sous. Pas tout de suite, mais ça en sauve à long terme et ça permet de mettre les énergies véritablement à proximité, auprès des citoyens, d'aider les citoyens. Et c'est ça le rôle d'une bibliothèque. Ce n'est pas de faire 25 000 fois le même...

LA PRÉSIDENTE :

Geste administratif.

2525

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

2530 C'est d'aider le citoyen. Parce que c'est ça le propre d'une bibliothèque, c'est chaque citoyen qui s'adresse à sa bibliothèque, c'est l'individu qu'on sert. Donc, chaque jour, chacun pose des questions différentes et le service est particularisé à chacun. C'est ça.

2535 Oui, mais vous, si vous venez, vous allez me poser une question qui est votre question par rapport à, bon, la culture. Mais l'autre citoyen ou l'enfant qui va venir, il va faire une recherche sur la culture, mais sa vision, ce dont il a besoin, va varier. Je ne lui donnerai pas nécessairement les mêmes documents. C'est toujours des approches, ça prend du personnel pour aider.

LA PRÉSIDENTE :

2540 Oui, je suis d'accord. Mais est-ce que ça veut dire que les choix de volumes à acheter se feraient à l'échelle des bibliothèques de proximité, mais les commandes et le traitement des volumes qui arrivent se feraient centralement, ou si le choix des livres se ferait centralement aussi?

2545 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

2550 Ça devrait se faire. Parce que la proximité, c'est que c'est évident qu'on doit servir les citoyens. Donc, les bibliothécaires qui sont dans une succursale connaissent bien la population. Donc, ils vont choisir la documentation en fonction des réalités démographiques de cette succursale-là, mais ça n'empêche pas, comme je vous dis, le réseau.

2555 La proximité ou la décentralisation dans le cas des bibliothèques, elle est bonne à certains points de vue, mais il ne faut pas oublier qu'il faut que ça forme un tout. C'est évident que la bibliothèque, chacune des bibliothèques doit desservir le citoyen. C'est son rôle. Et le rôle des bibliothécaires, c'est de savoir que dans cette localité-là, bien, il y a des enfants, je ne sais pas quoi, il y a tel genre de biens et services, mais de faire le lien avec la centrale. Il y a certains services qui doivent être centralisés là-dedans.

2560 **LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, vous allez avoir été le dernier intervenant de cette suite d'audiences publiques.

2565 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

Les derniers seront les premiers.

LA PRÉSIDENTE :

2570 En tout cas, on revient, comme vous l'avez dit, au premier engagement de la Politique. Alors, je vous remercie bien. Et avec vous, nous fermons cette phase du processus de consultation publique sur le projet de développement culturel de la Ville de Montréal. Alors, merci bien d'être venus. Merci de nous avoir parlé des bibliothèques.

2575 **M. YVON-ANDRÉ LACROIX :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2580 Et alors, on va s'en retourner faire notre rapport à partir de maintenant. Merci beaucoup.

2585 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de la preuve et des témoignages en cette cause pris au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2590 Et, j'ai signé :

2595 _____
LISE MAISONNEUVE, s.o.